

## RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

### **Université de Poitiers**

Bilan du champ de formations Sciences de la vie, du sport et de la santé

---

### **CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**

#### **VAGUE B**

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2021

Rapport publié le 21/12/2021



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Isabelle Titeux, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Sciences de la vie, du sport et de la santé* et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Grade de master Certificat de capacité d'orthophoniste – DFA (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> cycle)
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM)
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP)
- Grade de master Diplôme d'État de sage-femme (DFA)
- Master Biologie – santé
- Master Ingénierie de la santé
- Master STAPS : activité physique adaptée
- Master STAPS : management du sport

## Présentation

L'Université de Poitiers est organisée en cinq grands champs de formations : *Sciences juridiques, économiques et de gestion ; Sciences humaines, lettres, langues et arts ; Sciences de la vie, du sport et de la santé ; Sciences et technologies, Sciences de la formation et de l'éducation.*

Le champ de formations *Sciences de la vie, du sport et de la santé (SVSS)* comporte quatre grades de master, quatre mentions de master dont deux mentions *Sciences et techniques et activités sportives (STAPS)* : l'une est co-accréditée avec Le Mans Université (*STAPS : activité physique adaptée et santé*) et l'autre est co-accréditée avec l'Université Rennes 2 (*STAPS : management du sport*). Les six formations autres que les masters STAPS sont portées par l'UFR Sciences fondamentales et appliquées (UFR SFA) et/ou la faculté de Médecine - pharmacie. Des conventions existent entre le *Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP)* et l'IMT Mines Albi ainsi que l'Institut de management des industries de santé (IMIS) de Lyon, permettant aux étudiants d'obtenir une double diplomation. Un cursus master en ingénierie (CMI) s'appuie sur les quatre parcours du master *Biologie-santé*. Une licence accès santé (L.AS), une licence comprenant six parcours, une licence professionnelle, un Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) et un diplôme inter-université (DIU) viennent compléter le champ au niveau Bac+2/+3.

Alors que l'Université de Poitiers propose des formations sur ses sites délocalisés de Niort, Châtellerauld et Angoulême, les formations ici évaluées sont toutes localisées à Poitiers sur le campus universitaire ou, pour le *Diplôme d'État de sage-femme (Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques)*, au CHU de Poitiers où se situe l'école de sage-femme.

Seul le master *Ingénierie de la santé* propose de l'alternance en deuxième année au sens usuel des formations de deuxième cycle.

Aucun de ces diplômes ne fait l'objet d'une délocalisation à l'étranger.

## Avis global

Les formations du champ SVSS forment un ensemble cohérent du point de vue des thématiques abordées et des unités de recherche sur lesquelles elles s'appuient, tout au moins pour les mentions de master. Deux formations n'affichent pas assez de liens avec la recherche ou, s'ils existent, sont trop marginaux (*Diplôme d'État de sage-femme* et *Certificat de capacité d'orthophoniste*).

En parallèle des quatre formations s'appuyant sur des textes nationaux préparant à des professions à titres réglementés et visant, pour deux d'entre elles (*Diplôme d'État de sage-femme* et *Certificat de capacité d'orthophoniste*), une insertion professionnelle directe, les masters permettent une ouverture vers la recherche et une poursuite d'études vers le doctorat.

Les champs de formations de l'Université de Poitiers ont été réfléchis au niveau de la Communauté d'universités et établissements (ComUE) Léonard de Vinci, se basant sur le schéma des écoles doctorales. On peut toutefois regretter le manque d'informations sur les écoles doctorales et leurs flux d'entrée et le manque de coordination avec les formations de deuxième cycle, ce qui ne permet pas de s'assurer de l'efficacité de la formation à et par la recherche, en termes de poursuite d'études en doctorat.

La nature même des formations, quatre masters, trois diplômes de formation approfondie (DFA) et un certificat de capacité, rend cet ensemble disparate et ne permet pas d'harmoniser les modalités pédagogiques. Il faut toutefois noter que lorsque la nature des diplômes le permet, des mutualisations existent. Ainsi, les deux masters *Biologie-santé* et *Ingénierie de la santé* proposent cinq unités d'enseignement (UE) mutualisées, la formation à l'attestation aux gestes et aux soins d'urgence est commune aux DFA et au *Certificat de capacité d'orthophoniste*.

On note un très bon investissement des professionnels dans les formations. Le tissu industriel dans le domaine de la pharmacie, peu développé dans la région, ne permet cependant pas d'accueillir tous les étudiants en stage. On regrette l'absence de conventions formalisées avec les partenaires du monde socio-économique ; ceci permettrait de renforcer l'implication des professionnels dans les enseignements de cœur de métier et de pérenniser les relations.

L'ouverture à l'international est très bien ancrée dans les quatre masters, et dans une moindre mesure dans le DFA en sciences médicales, prenant le format de stages à l'étranger (programme ERASMUS).

## Analyse détaillée

### Finalité des formations

Les intitulés de chacune des formations du champ sont en accord avec les contenus de formation présentés mais on aurait souhaité plus d'éléments pour en apprécier l'effectivité en ce qui concerne le *Certificat de capacité d'orthophoniste*. Les objectifs en termes de connaissances et compétences visées en fin de formation ainsi que l'employabilité post diplôme sont bien clairs et ces informations correctement diffusées, le parcours *Génie cellulaire* (GCELL) du master *Ingénierie de la santé* manque néanmoins de précisions quant aux emplois susceptibles d'être occupés par ses diplômés. Chacune de ces formations comprend un ensemble d'enseignements disciplinaires, complémentaires et préprofessionnels avec la présence de nombreux stages plus particulièrement pour les formations du domaine de la santé et du paramédical qui permettent d'atteindre les niveaux de compétences escomptés.

Le *Diplôme d'État de sage-femme* et le *Certificat de capacité d'orthophoniste* permettent aux diplômés une insertion professionnelle directe dans la spécialité correspondant à l'intitulé de la formation. Les DFA en sciences médicales ou pharmaceutiques prévoient une poursuite d'études vers le diplôme d'État de la spécialité. Pour les étudiants en DFA, il existe la possibilité de suivre, en parallèle, le master *Biologie-santé* leur permettant de poursuivre vers le doctorat d'université et la recherche. Les masters *Biologie-santé* et *Ingénierie de la santé* orientent vers des emplois en lien étroit avec le domaine de la recherche, en biologie ou santé, tant au niveau du monde académique qu'à celui du monde industriel. Pour ces deux formations, la poursuite d'études en doctorat est possible et bien effective.

Les suppléments au diplôme du parcours *Génie physiologique, biotechnologique et informatique* (GPHY) de la mention *Ingénierie de la santé* et du parcours *Microbiologie et immunologie* (MI) de la mention *Biologie-santé* sont joints aux dossiers. Bien que non obligatoire dans les quatre formations octroyant le grade de master, sa généralisation permettrait de préciser exactement l'organisation de la formation, les connaissances et les compétences visées à l'issue de la formation et les emplois visés.

### Positionnement des formations dans l'environnement

Le positionnement local ou régional n'est pas suffisamment détaillé, notamment au regard du nouveau découpage régional, même si certaines mentions ou parcours se présentent comme étant les seules à l'échelle de l'ancienne région Poitou-Charentes, comme la Formation approfondie en sciences médicales, ou à l'échelle nationale comme le parcours GPHY de la mention *Ingénierie de la santé*. L'adossement à la recherche est plutôt bon avec de nombreuses unités de recherche ayant comme tutelle le CNRS ou l'INSERM mais deux formations, le *Certificat de capacité d'orthophoniste* et le *Diplôme d'État de sage-femme* n'ont pas développé de lien avec la recherche, avec dans le premier cas une absence de mise en place d'un parcours recherche et dans le deuxième cas une finalité recherche unique pour les étudiants qui consiste à s'inscrire en première année de master *Biologie-santé*. Des partenariats avec des professionnels existent mais au-delà de leur investissement dans les formations, comme par exemple ceux du CHU de Poitiers, très peu de conventions en cours ou à venir sont citées. Le tissu industriel dans les domaines pharmaceutiques et de santé n'étant pas assez développé, certains étudiants sont obligés de quitter la région pour trouver un stage. Les relations internationales reposent beaucoup sur les échanges ERASMUS et leur nombre reste plutôt faible alors qu'existent de nombreuses conventions.

### Organisation pédagogique des formations

Les formations du champ sont disparates avec quatre masters, trois diplômes de formation approfondie dans les domaines médical, pharmaceutique et maïeutique et un diplôme d'État d'orthophonie. La structuration en crédits ECTS est présentée pour l'ensemble des formations mais avec parfois un niveau de détail insuffisant. La diversité des formations ne permet pas de structuration en tronc commun. Les étudiants des DFA ont la possibilité de suivre un double cursus en s'inscrivant en parallèle dans le master *Biologie-santé*. Il est fait mention d'un CMI dans le dossier du master *Biologie-santé* sans précision. Le cursus master-doctorat au sens universitaire n'est que peu évoqué car les étudiants inscrits en DFA arrêtent majoritairement leurs études après leur thèse d'exercice.

Le master *Ingénierie de la santé* se démarque par un fort développement de l'alternance et une ouverture importante à l'enseignement à distance. Les autres formations ne semblent pas engagées dans cette démarche. Les notions de formation tout au long de la vie, d'accueil des étudiants en situation particulière (handicap, sportif, etc.), de validation des acquis ne sont pas du tout abordées dans les dossiers.

L'approche par compétences n'est pas explicitée dans les dossiers hormis au sein des masters. Il faut noter que la pédagogie innovante tient une place importante au sein des masters et du DFA en sciences médicales.

L'adossement à la recherche est bon avec la présence de nombreuses unités de recherche d'appui pour les masters et les DFA en sciences médicales et sciences pharmaceutiques. Dans ces formations, on retrouve des éléments de formation par et à la recherche via des projets et/ou des séminaires. La possibilité de stages en unité de recherche est aussi possible. Hormis pour le master *Ingénierie de la santé*, les autres formations n'ont pas détaillé les poursuites d'études en doctorat. À l'opposé, les formations d'orthophoniste et de maïeutique semblent peu concernées par le volet recherche même si cette possibilité est succinctement évoquée. Ceci est tout à fait compréhensible vu le faible taux d'étudiants de ces formations qui s'engagent dans cette voie.

L'insertion professionnelle est globalement satisfaisante avec des taux annoncés supérieurs à 75 %. Ceci traduit les efforts des formations pour mettre en place des périodes de stages ou de mise en situation. Les modalités d'évaluation de ces éléments ne sont pas toujours bien explicitées. Pour les masters, le devenir des diplômés est collecté par l'Observatoire de la réussite et de la vie étudiante (OREVE) via une enquête à 6 mois et une à 30 mois, complétées par des enquêtes internes réalisées par les formations. La méthode de suivi des étudiants diplômés par les autres formations professionnalisantes n'est pas explicitée.

L'enseignement de l'anglais, bien que présent ne donne pas systématiquement accès à une certification de niveau du type Test Of English for International Communication (TOEIC). Les taux de réussite sont rarement indiqués et semblent assez faibles quand ils le sont (35 % pour le master *Biologie-santé*). Cependant, il existe des enseignements disciplinaires en langue anglaise. On constate un fort ancrage à l'international des masters *Biologie-santé* et *Ingénierie de la santé* et, dans de plus faibles proportions, du DFA en sciences médicales à travers des partenariats et des stages récurrents à l'étranger (ERASMUS). A contrario c'est un point faible du DFA en sciences pharmaceutiques. Pour les formations d'orthophoniste et de sage-femme cet aspect n'est pas mentionné.

L'utilisation d'outils numériques à des fins pédagogiques est très peu décrite dans les dossiers. Seuls le master *Biologie-santé* et le DFA en sciences médicales utilisent ces outils. La notion d'environnement numérique de travail n'est pas présente mais l'on constate une multitude de solutions évoquées dans les dossiers : plateforme d'auto-formation en master *Biologie-santé*, deux plateformes pour le DFA en sciences médicales (MedPhar2 et SIDES), une plateforme Moodle pour le master *Ingénierie de la santé*.

Les étudiants ne sont pas sensibilisés aux notions d'intégrité et d'éthique scientifiques. L'université propose la plateforme (Upétille) de dépôts en ligne des travaux d'étudiant (mémoire, rapports de stage, etc.) pour favoriser le partage de connaissances ainsi que lutter contre le plagiat mais aucune formation ne fait allusion à l'utilisation de ces outils. Les formations ne disposent pas de dispositifs de détection de plagiat ou de fraude.

### **Pilotage des formations**

Pour l'ensemble des formations à l'exception du *Certificat de capacité d'orthophoniste*, l'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux différents contenus de formation. Le nombre d'enseignants chercheurs est précisé pour le master *Ingénierie de la santé* : environ une cinquantaine, dont des professionnels qui assurent 15 % des enseignements. Pour ce qui concerne les formations de santé, l'équipe pédagogique est principalement constituée d'enseignants hospitalo-universitaires (*Formation approfondie en sciences médicales*), d'enseignants mono et bi-appartenants (*Formation approfondie en sciences pharmaceutiques*), de médecins universitaires et non universitaires du CHU (*Diplôme d'État de sage-femme*). Des lacunes apparaissent pour ce qui concerne la formation en orthophonie : équipe pédagogique restreinte dont l'organisation n'est pas précisée.

La répartition des différents types d'intervenants selon les enseignements est dans son ensemble en accord avec la finalité des formations ; pour ce qui concerne le master *Biologie-santé*, le nombre d'intervenants extérieurs en lien avec le monde socio-économique devrait être renforcé. On ne dispose pas de suffisamment d'éléments pour apprécier la formation des équipes pédagogiques à l'approche par compétences.

Les rôles et responsabilités des membres de l'équipe sont dans l'ensemble correctement définis, à l'exception de la formation en orthophonie. Les personnels administratifs sont en majorité des contractuels pour le master *Biologie-santé*, ce qui fait que les responsables de la formation doivent consacrer une partie de leur temps à des tâches administratives ; cette information n'est pas précisée pour ce qui concerne les autres formations, ce qui ne permet pas d'apprécier si les moyens administratifs sont suffisants.

Deux formations (master *Ingénierie de la santé* et *Diplôme d'État de sage-femme*) ont mis en place un conseil de perfectionnement. Pour ce qui concerne les formations de santé, le pilotage est assuré par la Commission pédagogique du deuxième cycle à laquelle participent des étudiants.

Seules les formations *Ingénierie de la santé* et *Certificat de capacité d'orthophoniste* mentionnent que leurs modalités de contrôle des connaissances sont bien diffusées aux étudiants. Aucune fiche ne fait mention des

règles de compensation, seconde chance, certifications délivrées à l'étudiant, reconnaissance de l'engagement étudiant et de fonctionnement des jurys.

### Dispositifs d'assurance qualité

Des tableaux comparatifs des effectifs de deuxième cycle sont compilés au niveau de l'université et sont comparés aux effectifs des autres établissements universitaires de la Nouvelle Aquitaine. Les effectifs des formations du champ SVSS sont répertoriés. L'attractivité des formations est reconnue, entre autres via l'outil de candidature en ligne e-candidat. L'attractivité à l'international (en particulier pour la mention *Biologie-santé*) est quantifiée par les données de l'agence Campus France. Par ailleurs, l'université a mis en place la plateforme Arexis qui compile les conventions de stage signées et leur lieu.

Le recrutement se fait selon le calendrier national de recrutement via e-candidat, selon une procédure unifiée de recrutement en master. Les différentes formations du champ SVSS sélectionnent en première année de master (M1) uniquement. La sélection des candidats se fait via une grille standardisée, pour une décision collégiale. Les données relatives aux nombres de postulants, de candidats sélectionnés et les profils des candidats retenus ne sont pas communiqués aux futurs étudiants.

La réussite étudiante est mesurée par le taux de réussite au diplôme, collecté par l'OREVE, géré par la Direction du pilotage des formations (DPF). Ces taux de réussite ne semblent pas faire l'objet de publication.

Les statistiques concernant le devenir des diplômés sont collectées par l'OREVE. Une enquête à 6 mois et une à 30 mois sont menées. Il est mentionné que cet outil est peu utilisé par les équipes encadrantes au vu du faible nombre de réponses. Les formations font aussi leurs propres enquêtes de suivi. Les fiches d'insertion des diplômés 2017, après 30 mois, sont publiées sur internet. Cependant aucune analyse (adéquation enseignement/poste occupé) de leurs enquêtes n'est mentionnée.

L'évaluation par les étudiants de la formation est réalisée par des dispositifs internes, et récoltée par le conseil de perfectionnement pour deux formations. Des actions correctrices en ont découlé dans les masters. Un type d'enquête interne, dont les résultats sont publiés, est donné ainsi que les actions correctrices. Aucune mention n'est faite d'interaction du conseil de perfectionnement avec la Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU).

### Résultats constatés dans les formations

Les chiffres dont on dispose ne portant que sur une seule année, 2018-2019, il n'est donc pas possible d'apprécier l'évolution des effectifs. De plus, les données sont parfois limitées et ne permettent pas une analyse fine des effectifs. La pression de sélection, gage d'une bonne attractivité, est variable et s'avère très forte pour le master *Biologie-santé* et pour le parcours *Essais cliniques, médicaments et produits de santé* (ECMPS) du master *Ingénierie de la santé*. Elle est en revanche plutôt faible pour les deux autres parcours du master *Ingénierie de la santé*, qui accueillent des étudiants d'autres universités pour plus de la moitié des effectifs. Dans les autres cas quand les données sont disponibles, le nombre d'étudiants est inférieur à la capacité d'accueil.

Les taux de redoublement, ainsi que les abandons sont faibles. Les taux de réussite sont très bons voire excellents, généralement supérieurs à 90 % et s'approchant souvent des 100 %.

L'analyse de l'insertion professionnelle n'est pas toujours facilitée par le manque de données au sein des documents fournis, certaines formations ont d'excellents taux d'insertion comme le *Certificat de capacité d'orthophoniste*, le *Diplôme d'État de sage-femme* ou le parcours GPHY du master *Ingénierie de la santé*. Dans les autres cas où les données sont disponibles, on est plutôt sur des taux plus faibles allant jusqu'à 75 %.

Le taux de poursuite d'études en doctorat concernant les masters est important. La poursuite d'études dans le domaine de la recherche est relativement limitée dans les formations de santé : médecine, pharmacie, et sage-femme.

## Conclusion

### Principaux points forts

- Fort ancrage avec la recherche pour les masters.
- Bonne cohérence thématique.
- Possibilité de double cursus.

- Bons taux de réussite.
- Collecte des données au niveau des formations concernant la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants.
- Rôles et responsabilités des membres de l'équipe pédagogique correctement définis.

### Principaux points faibles

- Conseils de perfectionnement inexistant dans certaines formations.
- Manque d'attractivité de certains parcours de mention.
- Manque d'informations et de transparence sur les méthodes de recrutement.
- Informations parcellaires ne permettant pas l'évaluation (*Certificat de capacité d'orthophoniste*).

### Recommandations

Les conseils de perfectionnement, lorsqu'ils existent, devraient permettre d'améliorer le pilotage et de faire évoluer les formations en tenant compte de tous les indicateurs (flux, réussite, insertion professionnelle, évaluation des enseignements). L'approche par compétences déjà initiée au niveau de l'université devra être finalisée. La validation des acquis de l'expérience pourrait également être développée.

Des partenariats avec des universités étrangères existent se limitant à des échanges d'étudiants, il serait judicieux d'élargir l'ouverture à l'international par des co-diplomations.

## Points d'attention

L'intégration du *Diplôme d'État de sage-femme* et du *Certificat de capacité d'orthophoniste* au sein du champ de formations SVSS devait permettre d'élargir la formation de leurs étudiants en leur donnant les bases scientifiques nécessaires à une poursuite d'études en doctorat ou vers la recherche. Une mutualisation plus large des enseignements et/ou du pilotage pourrait permettre de tendre vers cet objectif de création de liens entre formation et recherche.

Des inquiétudes apparaissent quant à l'implication de l'équipe encadrante du *Certificat de capacité d'orthophoniste*. Les nombreux éléments manquants dans le dossier ne permettent pas de disposer d'une vision d'ensemble. Une aide administrative pourrait peut-être alléger certaines tâches et permettrait aux responsables de la formation de se concentrer sur son pilotage.



## Fiches d'évaluation des formations

# CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE

## Établissement

Université de Poitiers

## Présentation de la formation

Le *Certificat de capacité d'orthophoniste* (CCO) est le diplôme en santé paramédicale qui permet l'exercice de la profession d'orthophoniste. C'est une formation professionnalisante spécialisée dans le langage. Conformément au décret n° 2013-798 du 30 août 2013, la formation, de grade master, s'organise en cinq années et en deux cycles (niveau licence de 180 crédits ECTS et niveau master de 120 crédits ECTS). Elle ouvre à l'exercice de la profession d'orthophoniste et offre la possibilité d'une poursuite d'études en troisième cycle. Cette formation est assurée, pour une vingtaine d'étudiants chaque année, à l'Université de Poitiers, au sein de la Faculté de Médecine et de Pharmacie.

## Analyse

### Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Le dossier reprend les objectifs et le référentiel formation communs aux 21 centres de formation assurant la préparation au diplôme d'orthophoniste (CCO) au niveau national. De manière déclarative, il indique que l'organisation pédagogique est conforme au décret n° 2013-798 du 30 août 2013 mais les éléments fournis dans le dossier ne permettent pas concrètement d'en apprécier l'effectivité. Les informations contenues dans le dossier sont partielles et insuffisantes (aucune information sur le premier cycle), avec des domaines non renseignés (modalités d'admission par exemple) et un nombre d'informations réduit (dossier d'évaluation de 20 pages) et certains documents en annexes sont manquants (par exemple, le compte-rendu du conseil de perfectionnement - seule l'organisation des enseignements du second cycle est donnée).

Les indications données sur l'organisation des stages et des mémoires ne sont assorties d'aucun document du type charte et carnet de stage, règlement des mémoires, documents d'évaluation et d'organisation.

Le volume horaire de la formation qui se déroule sur 10 semestres comprend 1 560 heures de cours magistraux (CM) et 1 550 heures de travaux dirigés (TD) et 2 040 heures de stage.

Les éléments présents dans le dossier ne permettent pas d'avoir une vue d'ensemble de l'organisation des enseignements (volumes horaires, répartition des enseignements magistraux et dirigés, qualification des enseignants en fonction des contenus pédagogiques). De plus, les informations indiquées pour le second cycle font apparaître, par rapport au bulletin officiel (BO), des incohérences. Le dossier mentionne des enseignements d'anglais au second cycle alors que le BO ne le prévoit qu'au premier cycle (volume horaires de 60 HC indiqué pour l'unité d'enseignement - UE 11, séminaires professionnels pour 5 HC et 10 HTD dans le décret) ; un déséquilibre entre le CM et TD est noté en défaveur des TD pour plus de 40 % des UE du second cycle (ce qui peut être problématique pour une formation professionnalisante où les TD sont nécessaires à l'acquisition des compétences cliniques).

Le site internet du Centre de Formation Universitaire en Orthophonie précise que la formation repose sur la collaboration avec trois composantes : la Faculté de Médecine et de Pharmacie (neurologie, ORL, psychiatrie), le Département de Psychologie et le Département de Sciences du Langage.

La formation à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) et la préparation au service sanitaire des étudiants en santé (SSES) sont mutualisés avec l'UFR de Médecine et Pharmacie. La formation en C2i-Santé est mutualisée avec 15 autres universités. Dans le cadre de compétences additionnelles, tous les étudiants obtiennent les niveaux 1 et 2 de la langue des signes (LSF).

Des difficultés sont mentionnées en ce qui concerne le nombre de terrain de stages dans le territoire Poitou Charentes, tant en exercice libéral qu'en exercice salarié et, le recrutement et la fidélisation des enseignants vacataires dans des domaines cliniques spécifiques.

## Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Le nombre exact d'enseignants-chercheurs impliqués dans la formation, leur qualification (sciences biomédicales ou SHS), leur niveau d'intervention (UE et volumes horaires) et leurs laboratoires d'affiliation ne sont pas renseignés de manière exhaustive pour les deux cycles. Il en est de même pour les enseignements professionnels sur l'ensemble des cinq années du cursus. Une collaboration avec le CHU de Poitiers est indiquée.

Un seul laboratoire est mentionné, le Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage (CerCA) qui propose des sujets de mémoires de recherche. Le parcours recherche, prévu au second cycle, n'a pas encore été mis en place.

Il ne semble pas y avoir, dans l'équipe pédagogique, d'orthophoniste(s) titulaire(s) d'une thèse, susceptible d'encadrer des mémoires dans le cadre du parcours recherche comme stipulé dans le BO.

## Pilotage de la formation

Bien que soient mentionnés un responsable pédagogique et un responsable des stages, aucune organisation précise (noms, fonctions, qualifications, type de postes) ne figure dans le dossier. Il n'y a pas d'organigramme permettant de comprendre comment la formation est pilotée. Il est indiqué qu'il n'y a pas de poste de maître de conférences attaché à la formation mais il n'est pas précisé la qualification du responsable pédagogique de la formation, ni celle du responsable des stages.

Un comité de pilotage est mentionné, regroupant des orthophonistes, des responsables administratifs, le directeur de la formation (PU-PH en psychiatrie) et la responsable pédagogique. Le dossier ne fait pas apparaître de lieux institutionnels d'échanges avec les enseignants, étudiants et maîtres de stage. Un manque de moyens humains est indiqué pour la mise en place d'un conseil de perfectionnement.

Les modalités de contrôle des connaissances figurent dans un document général en annexe mais ne sont pas déclinées selon les UE et les cycles. Aucune information n'est donnée au sujet du Certificat de Compétences Cliniques et ses modalités d'évaluation et de validation. Il n'existe pas encore de supplément au diplôme.

Il n'y a pas de dispositif spécifique d'évaluation des enseignements par les étudiants, qui sont invités à faire part de leur remarque de façon anonyme, sur papier libre.

Pour les stages, la création et la validation des conventions de stage se fait sur AREXIS, plateforme mise à disposition de l'Université de Poitiers pour gérer les stages. Le mode d'évaluation des stages et donc de l'acquisition des compétences attendues est réalisé via des échelles numériques de 0 à 10. L'étudiant et le maître de stage remplissent chacun une grille d'évaluation ayant une trame identique, les deux évaluations étant ensuite comparées et discutées.

L'autoévaluation fait apparaître un certain nombre de manques tels qu'une équipe pédagogique restreinte, un manque de lieux de stage, une pédagogie innovante et pédagogie par compétences peu développées, une absence de conseil de perfectionnement et de parcours recherche, mais aussi des pistes d'amélioration (concernant les stages et la gouvernance) et des souhaits (mise en place du parcours recherche).

## Suivi des étudiants

Le centre de formation de Poitiers forme une vingtaine d'étudiants par an dont le taux de réussite et d'insertion professionnelle sont excellents (100 % pour l'année 2018-2019). Aucune information n'est donnée sur les modalités de recrutement des étudiants en orthophonie.

## Conclusion

### Principal point fort :

- Excellents taux de réussite et d'insertion professionnelle des étudiants.

### Principaux points faibles :

- Nombreux éléments manquants dans le dossier ne permettant pas de disposer d'une vision d'ensemble et de précisions suffisantes pour comprendre comment est dispensée effectivement la formation.

- Nombreux obstacles (mentionnés et/ou constatés) à l'application du décret 2013-798 du 30 août 2013 relatif au régime des études en vue du CCO (BO n°32 du 5 septembre 2013).

**Analyse des perspectives et recommandations :**

L'incomplétude du dossier et le manque de visibilité sur un grand nombre d'éléments de la formation rendent complexe une analyse de perspectives et la rédaction de recommandations. Ils soulèvent un questionnement sur les moyens alloués à la formation et, en l'absence d'informations fondamentales accessibles, des inquiétudes quant à l'implication de l'équipe encadrante pour être en accord avec la démarche d'évaluation de la qualité de la formation en orthophonie délivrée à l'Université de Poitiers. Une aide administrative pourrait alléger bien des aspects administratifs. Par ailleurs, il serait intéressant de développer les objectifs scientifiques de la formation par des liens plus soutenus entre la formation et la recherche.

# DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MÉDICALES

## Établissement

Université de Poitiers

## Présentation de la formation

Les objectifs du *Diplôme de formation approfondie en sciences médicales* (DFASM) de l'Université de Poitiers sont identiques à ceux retrouvés dans ce type de formation. Ils permettent aux étudiants d'avoir toutes les compétences et connaissances nécessaires à ce qui est attendu d'un étudiant pour l'exercice de la médecine, pour l'obtention de l'examen classant national (ECN) afin de poursuivre en troisième cycle et d'obtenir le diplôme d'État de docteur en médecine. Ce diplôme est validé par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS). Une ouverture sur la recherche et l'international est proposée aux étudiants. Le DFASM se compose de 6 semestres avec 36 mois de stages à mi-temps. La pédagogie inversée est fortement développée en première année (DFASM1) et en deuxième année (DFASM2). Les enseignements se déroulent intégralement à l'Université de Poitiers.

## Analyse

### Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les informations concernant le déroulement de la formation sont données de manière explicite au travers notamment de réunions d'information. L'organisation se fait sur 6 semestres permettant de valider 180 crédits ECTS. La structuration est classique à ce type de formation. Il est à noter la présence importante d'une pédagogie inversée et de contrôle continu grâce à l'utilisation de la plate-forme MedPhar2. Des séances d'enseignement sous forme de cas cliniques sont organisées pour favoriser l'interactivité. Les étudiants ont la possibilité de se former à la recherche et d'effectuer un stage de recherche dans un laboratoire à la place d'un stage hospitalier. Il existe une bonne politique de stage avec un assesseur deuxième cycle, un assesseur adjoint, un responsable des stages et une commission du deuxième cycle. Une évaluation des stages par les étudiants existe.

Si le volume des unités d'enseignement (UE) est connu, il n'y a pas d'informations concernant leurs règles de validation. Ce manque d'informations est retrouvé quant aux modalités pédagogiques. Ainsi, il est indiqué que la simulation existe mais le dossier ne présente pas d'éléments descriptifs de son fonctionnement. Quant aux outils numériques, deux plateformes sont utilisées : MedPhar2 et SIDES.

En termes de mutualisation, celle-ci est restreinte à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) et au master *Biologie-santé*. Des possibilités sont données aux étudiants de se former en Anglais à travers le module de Lecture Critique d'Articles (LCA) et en informatique, en validant le Certificat Informatique et Internet (C2I métiers de la santé) et en suivant des UE de master afin de leur permettre de valider un master et d'accéder au doctorat d'université. Il s'agit en particulier du master *Biologie-santé* qui se décline en plusieurs parcours. À noter une mutualisation d'ECN blanche en janvier avec d'autres universités de l'Ouest.

Le dossier présente peu d'éléments permettant d'évaluer la préparation à l'ECN. Il est indiqué en annexe « Préparation à l'ECNi (toutes spécialités) : 130h (20 CM + 110 TD) et un ECNi blanc en janvier ».

### Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

La formation a un bon positionnement au sein de l'université et de l'ancienne région Poitou-Charentes étant la seule présente. Elle bénéficie d'un bon environnement que ce soit en termes de recherche (école doctorale et laboratoires) ainsi qu'en termes de structures de soins publiques et privées. Les étudiants souhaitant faire un master *Biologie-santé* réalisent un stage d'initiation à la recherche dans une équipe de recherche labellisée (17 laboratoires recensés, dont 7 unités mixtes de recherche et 4 équipes d'accueil ; trois écoles doctorales sont concernées). Une ouverture à l'international est réalisée (États-Unis et Europe). Concernant des semestres d'études à l'étranger, des conventions sont établies avec l'Oregon State University, et cinq universités

européennes dans le cadre de conventions ERASMUS : Debrecen, Grenade, Marbourg, Salamanque, Turin. Au cours de l'année 2018-2019, un étudiant est parti une année complète aux États-Unis. Dans le cadre des conventions ERASMUS, sept étudiants sont partis et sept ont été accueillis.

### **Insertion professionnelle et poursuites d'études**

Le taux de réussite des étudiants poursuivant en troisième cycle est très important puisqu'il s'élève à 94 % en 2018-2019. Concernant les étudiants en échec ou en réorientation, aucune information n'est trouvée dans le dossier.

### **Pilotage de la formation**

Une équipe pédagogique conséquente existe. Cette équipe est constituée en majorité d'enseignants hospitalo-universitaires et d'hospitaliers. Aucune information n'est donnée quant aux moyens administratifs affectés à la formation. Il est indiqué qu'il n'y a pas de conseil de perfectionnement mais que le pilotage de la formation est assurée par la commission du deuxième cycle. De plus, le conseil de faculté intègre des personnes du monde professionnel. La présence des étudiants est citée mais leur nombre et fonctions ne sont pas détaillés.

Il existe une autoévaluation de cette formation puisque c'est le document socle qui a été transmis. Si elle présente les points forts et les points faibles, elle permet difficilement de rendre compte de la qualité de formation au regard des éléments d'analyse demandés.

### **Bilan des effectifs et suivi des étudiants**

Une équipe pédagogique conséquente existe. Cette équipe est constituée en majorité d'enseignants hospitalo-universitaires et d'hospitaliers. Aucune information n'est donnée quant aux moyens administratifs affectés à la formation. Il est indiqué qu'il n'y a pas de conseil de perfectionnement mais que le pilotage de la formation est assurée par la commission du deuxième cycle. De plus, le conseil de faculté intègre des personnes du monde professionnel. La présence des étudiants est citée mais leur nombre et fonctions ne sont pas détaillés.

Il existe une autoévaluation de cette formation puisque c'est le document socle qui a été transmis. Si elle présente les points forts et les points faibles, elle permet difficilement de rendre compte de la qualité de formation au regard des éléments d'analyse demandés.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Bon partenariat à l'international.
- Bonne politique de stages.
- Bon développement des pédagogies innovantes (outils numériques, pédagogie inversée).

### **Principaux points faibles :**

- Absence de conseil de perfectionnement.
- Absence de politique d'aide à la réorientation d'étudiants en situation d'échec.
- Absence de visibilité d'insertion d'étudiants par des passerelles.

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Cette formation a un développement des pratiques pédagogiques, et à l'international très intéressant. Certains éléments manquent, comme ceux permettant d'évaluer la préparation à l'ECN, l'accompagnement des étudiants en échec ou en réorientation, le nombre d'étudiants sortant de la filière pour intégrer une autre formation ou s'insérer dans la vie professionnelle, le nombre d'étudiants redoublant dans chacune des années, et rendent difficile l'évaluation de la formation sur certains points. La mise en place d'un conseil de perfectionnement doit permettre d'améliorer son processus de qualité.

# DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

## Établissement

Université de Poitiers

## Présentation de la formation

Le *Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques* (DFASP) correspond au deuxième cycle des études de pharmacie et à un niveau de master. Cette formation est organisée en deux années et quatre semestres donnant accès à 120 crédits européens (ECTS). Elle est constituée d'un tronc commun, correspondant au semestre 1 et d'une partie du semestre 2 de la première année (DFASP1), puis s'organise en filières de spécialisation dès le semestre 2 du DFASP1 et pendant toute la deuxième année (DFASP2). Ces filières sont au nombre de trois : *officine, internat* et *industrie*.

Le DFASP permet de compléter et d'approfondir les connaissances et les compétences acquises au cours du *Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques* (DFGSP) et a comme objectif principal l'obtention, au terme d'un cycle court ou long en fonction des filières, du titre réglementé de docteur en pharmacie.

Cette formation est dispensée en présentiel au niveau de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Poitiers, hormis quelques heures effectuées en ligne, dans le cadre de la préparation de la Certification Informatique et Internet niveau 2 métiers de la santé (C2in2-ms).

## Analyse

### Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les objectifs de cette formation sont clairs et cohérents. Les objectifs d'apprentissage de la formation, ainsi que les connaissances et compétences à acquérir par la formation sont affichés et connus des étudiants et des autres parties prenantes. Elles sont notamment accessibles sur le site internet de la faculté. Il est cependant à noter que quelques différences apparaissent entre l'annexe 1 fournie et les informations disponibles en ligne. Cela concerne le périmètre de certaines unités d'enseignement (UE) ou les volumes horaires de certains enseignements.

Pour chaque filière, la formation expose clairement les connaissances théoriques et méthodologiques ainsi que les compétences professionnelles attendues. Les enseignements sont cohérents par rapport aux objectifs. Cependant, on peut noter qu'une très forte proportion des enseignements de la filière officine est dispensée sous forme de cours magistraux. En effet, une faible proportion de travaux dirigés (TD) ou de travaux pratiques (TP) sont proposés au sein cette filière (3,3 % de TD en DFASP1, 5,9 % de TD et 4,5 % de TP en DFASP2), ce qui limite grandement les mises en situation professionnelle. Il est également surprenant que les enseignements d'anglais pour la filière industrie ou la préparation aux exercices de la filière internat soient dispensés uniquement sous forme de cours magistraux. Par ailleurs, une seule personne extérieure à la faculté semble intervenir dans les enseignements de la filière industrie, ce qui constitue une faiblesse pour la formation.

Les mises en situations professionnelles sont cependant bien présentes à travers les stages d'application obligatoires. Pour chaque stage, les objectifs et les modalités de validation sont clairement définis. Pour le DFASP1 filières *internat* et *industrie*, un stage d'application d'une semaine en officine doit être effectué. Pour la filière officine, un stage supplémentaire d'une semaine doit être réalisé au second semestre du DFASP1. Un stage dans un laboratoire de recherche peut également être réalisé pour les étudiants souhaitant préparer en parallèle de leur DFASP le master 1 *Biologie-santé*, co-porté avec l'UFR Sciences Fondamentales et Appliquées de l'Université de Poitiers. Le DFASP2 se caractérise par la présence d'un stage hospitalo-universitaire (HU) de six mois équivalent temps-plein pour les trois filières, conformément à la réglementation. Les étudiants de la filière *industrie* doivent également effectuer un stage supplémentaire de trois mois minimum en industrie pharmaceutique au cours de leur DFASP2.

Par ailleurs, même s'il n'existe pas formellement de filière recherche, les étudiants souhaitant se diriger vers cette spécialité ont la possibilité de valider un master 1 en *Biologie-santé* en préparant trois unités d'enseignements supplémentaires en DFASP1 et en réalisant un stage en laboratoire. Cependant, une difficulté organisationnelle en termes d'aménagement des emplois du temps est notée. Les validations de ces stages ne sont pas précisées.

Quelle que soit la filière choisie, les étudiants doivent également valider, conformément aux réglementations, le certificat de synthèse pharmaceutique (CSP), l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) et le service sanitaire des étudiants en santé (SSES). Dans ces deux derniers cas, une mutualisation avec d'autres filières en santé (médecine pour AFGSU ; médecine, maïeutique, et masso-kinésithérapie pour le SSES) a été mise en place. Cette initiative contribue à renforcer les échanges entre les différents acteurs de la formation en santé. Le fait que l'UFR gère à la fois la filière Médecine et la filière Pharmacie doit amener des spécificités qui n'existent pas dans les autres universités, ces spécificités (atouts/handicaps) ne sont pas mentionnées.

### **Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel**

La formation du DFASP est assurée au sein de l'UFR Médecine et Pharmacie de Poitiers. La formation est en lien avec différents acteurs de la santé au niveau régional : officines de l'ex région Charentes-Poitou et le centre hospitalo-universitaire (CHU) de Poitiers, qui est le seul établissement pouvant accueillir les étudiants pour leur stage hospitalo-universitaire de DFASP2. La subdivision Poitou-Charentes offre un nombre suffisant de terrains de stage en officine et les stages hospitaliers sont adaptés pour chacune des filières. Cependant, l'environnement industriel pharmaceutique régional étant limité, les étudiants choisissant la filière industrie sont dans l'obligation d'effectuer leurs stages dans d'autres régions de France ou à l'étranger. L'existence de conventions avec l'Institut de management des industries de la santé (IMIS) de Lyon et l'école des Mines d'Albi permet également de proposer à quelques étudiants une double formation.

Par ailleurs, plusieurs équipes de recherche (EA-3808 - NEUVACOD - Unité Neurovasculaire et Troubles Cognitifs ; EA-4331 - LITEC - Laboratoire inflammation, tissus épithéliaux et cytokines ; EA-6314 - MOVE - Mobilité, vieillissement, exercice ; EA-6315 - LIAS - Laboratoire d'informatique et d'automatique pour les systèmes ; FED-4226 - Neuroimagerie fonctionnelle : de l'image à la fonction ; FED-4233 - INNO-PHIT - Innovation-pharmacologie ingénierie tissulaire ; FR-3423 - MIRES - Mathématiques et interactions, images et information numérique, réseaux et sécurité ; ERL-7003 STIM Signalisation et transports ioniques membranaires ; UMR-7252 - X-LIM - signal, image, communications ; UMR-7267 - EBI - Écologie et biologie des interactions ; UMR-7285 - IC2MP - Institut de chimie des milieux et matériaux de Poitiers ; UMR-S1070 - PHAR - Pharmacologie des anti-infectieux ; UMR-S1082 - IRTOMIT - Ischémie-reperfusion en transplantation d'organes : mécanismes et innovation thérapeutique ; UMR-S1084 - LNEC - Laboratoire de neurosciences expérimentales et cliniques ; CIC P1402-Centre d'investigation clinique Plateforme imageup ; UMR 7348-Laboratoire de Mathématiques et Applications) sont rattachées à l'UFR, ce qui constitue un environnement scientifique de grande qualité et permet l'accueil d'étudiants souhaitant se spécialiser dans la recherche.

Éventuellement, deux à trois étudiants seulement de DFASP1 pourraient postuler à des échanges type Erasmus. Aucun échange entrant n'est mentionné.

### **Insertion professionnelle et poursuites d'études**

Une fois le DFASP validé, les étudiants poursuivent leurs études afin d'obtenir leur diplôme d'état de docteur en pharmacie. En filière *officine*, la poursuite des études se traduit par un troisième cycle court et permet une insertion professionnelle en officine de ville. Dans la filière *industrie*, les étudiants valident leur sixième année en réalisant un master 2 au niveau local ou national. Ceci leur permet d'acquérir une double compétence et favorise leur insertion professionnelle.

Il est à noter que le co-portage du master 1 *Biologie-santé* par les UFR de Médecine et Pharmacie et de Sciences Fondamentales et appliquées permet une très bonne intégration au sein de ce master des étudiants des filières industrie et internat désireux de s'orienter vers la recherche.

Les étudiants de la filière *internat* ayant réussi leur concours poursuivent leur formation par un diplôme d'études spécialisées (DES), soit de pharmacie hospitalière, d'innovation pharmaceutique et recherche ou de biologie médicale. Pour ceux n'ayant pas été reçus au concours, une réorientation vers les filières officine ou industrie est mise en place en 6ème année ou redoublement en DFASP2. Les étudiants de la filière *industrie* préparent et passent tous le TOEIC (Test of English for International Communication), aucune mention de taux de réussite n'est donnée.



## Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est principalement constituée d'enseignants-chercheurs mono-appartenants et d'enseignants-chercheurs praticiens hospitaliers de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Poitiers. Un nombre limité de professionnels du secteur public et privé interviennent également au sein des différentes filières. Deux enseignants associés PAST et dix personnes extérieures sont ainsi impliqués dans les enseignements du tronc commun ou des filières, principalement *officine*.

Les responsabilités des UE du tronc commun et des filières sont clairement définies. Des aménagements d'études et/ou d'examen sont proposés pour les étudiants sportifs de haut niveau, salariés, chargés de famille ou en situation de handicap. Cependant, un accompagnement spécifique par un ou des référents n'est pas mis en place.

Une commission pédagogique spécifique à chaque année, réunissant le responsable d'année et des représentants étudiants se réunit deux fois par an, ce qui permet de faire remonter les éventuels problèmes auprès des enseignants. Ce sont les représentants des étudiants qui centralisent les points faibles et les points forts des enseignements, mais il n'est pas mentionné par quel processus les représentants collectent ces évaluations des enseignements. Il n'est pas mentionné d'autoévaluation des enseignements réalisé par l'UFR ou par l'Université de Poitiers.

Le conseil de perfectionnement n'a pas encore été mis en place.

## Bilan des effectifs et suivi des étudiants

Les effectifs de la formation sont comptabilisés par la scolarité. Seuls les effectifs de l'année universitaire 2018-2019 sont fournis. Quarante-vingt-un étudiants sont inscrits en DFASP1 et 85 étudiants sont inscrits en DFASP2 toutes filières confondues. Le taux de réussite est de 88 % en DFASP1 et de 92 % en DFASP2, représentant un taux global de formation de 91 %.

Les modalités d'évaluation des stages sont clairement définies, tant pour le stage hospitalier que pour les stages d'application en *officine* et le stage en industrie. Ce n'est cependant pas le cas pour les modalités de contrôle des connaissances des différentes unités d'enseignement du tronc commun ou des filières, qui n'apparaissent ni dans l'annexe fournie, ni en ligne.

Le dispositif pour assurer un suivi individuel pour l'orientation professionnelle est réalisé avant l'entrée en DFASP ou en début de DFASP. Il n'est pas mentionné sous quelle forme ce suivi est réalisé, ni comment il s'intègre avec l'entrée en filière ou la demande d'inscription en double cursus Pharmacie - master *Biologie-santé*. Il est mentionné qu'un nombre important d'étudiants du parcours recherche poursuivent leur cursus par des thèses dans des centres universitaires nationaux ou étrangers, mais aucun nombre n'est donné.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Nombre suffisant de terrains de stage en *officine*.
- Possibilité offerte à certains étudiants d'acquérir un double diplôme Pharmacie - master *Biologie-santé* (ou IMIS ou école des Mines d'Albi).
- Lien très fort avec la recherche.

### Principaux points faibles :

- Nombre limité de travaux dirigés ou pratiques en filière *officine*.
- Pas de conseil de perfectionnement mis en place.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le DFASP correspond au deuxième cycle des études de pharmacie en vue de préparer le *Diplôme d'état de docteur en pharmacie*. La formation proposée au sein de l'UFR Médecine et Pharmacie de l'Université de Poitiers est en accord avec la réglementation en vigueur. Plusieurs stages sont mis en place tout au long de la formation, ce qui assure la qualité de la formation, quelles que soient les filières. Afin d'améliorer les mises en

situations professionnelles, il conviendrait d'accentuer la part des travaux dirigés et/ou pratiques, notamment au sein de la filière *officine*. Dans le cadre de la filière *industrie*, une plus grande proportion d'interventions de professionnels de l'industrie pharmaceutique pourrait contribuer à améliorer la formation, et favoriser le placement des étudiants en stage. Développer et favoriser les échanges (entrants/sortants) à l'international serait un enrichissement pour plus d'étudiants. Enfin, le conseil de perfectionnement doit être mis en place.

# DIPLÔME D'ÉTAT DE SAGE-FEMME

## Établissement

Université de Poitiers

## Présentation de la formation

Le *Diplôme d'état de sage-femme - Diplôme de formation approfondie (DFA) en sciences maïeutiques* est organisé en quatre semestres de 30 crédits ECTS chacun, soit un total de 120 crédits ECTS. Il fait suite au *Diplôme de formation générale (DFG) de sciences maïeutiques* qui est organisé en six semestres de 30 crédits ECTS chacun. La quasi-totalité des étudiants a vocation à obtenir ce diplôme d'état (Bac + 5), puis à exercer en tant que sage-femme salariée ou libérale. L'enseignement comprend 11 unités d'enseignement (UE) théorique et des stages pratiques dont le volume est de 21 semaines en première année et 30 semaines en deuxième année. L'obtention du diplôme nécessite la validation des examens théoriques, des stages, et du mémoire de fin d'études. L'École de sages-femmes de Poitiers est intégrée au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Poitiers. Les stages pratiques se font principalement au CHU de Poitiers, dans les maternités des centres hospitaliers de Poitou-Charentes, et auprès de sages-femmes libérales.

## Analyse

### Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

La structure générale de la formation est régie par des textes réglementaires et ne présente pas ou peu de différence entre les écoles de sages-femmes. La formation a pour objectifs d'acquérir une base de connaissances indispensables à l'exercice de la profession, ainsi que des connaissances et compétences pratiques au cours de la formation clinique et des stages.

La formation approfondie en sciences maïeutiques est organisée en quatre semestres. Le nombre, la nature, le volume horaire et les modalités de validation des UE, ainsi que les modalités d'obtention du diplôme d'état n'appellent pas de commentaires.

Le dossier indique, pour les dix dernières années, le nombre des principaux actes de maïeutique effectués par les étudiants au cours de leur formation. Ces données qu'on ne retrouve pas dans tous les dossiers, constituent une preuve de qualité du suivi de la formation pratique des étudiants. En même temps, elles sont aussi une source d'interrogations quand on constate les différences très importantes entre les étudiants. En fin de cursus, le nombre d'accouchements varie du simple au double selon les étudiants, le nombre de consultations prénatales varie du simple au triple, et le nombre de consultations gynécologiques montre des différences très importantes. Ces données mériteraient probablement des analyses complémentaires et une réflexion sur le nombre minimal d'actes exigibles en fin de formation.

L'offre en terrains de stage est très importante, probablement plus que dans beaucoup d'autres régions, avec des points très positifs : l'information des étudiants et le choix des stages sont anticipés, les étudiants possèdent un carnet de stage avec des objectifs de formation ; il y a une possibilité de faire des stages à l'étranger avec une aide financière de la Région. La procédure d'agrément des stages est en cours d'élaboration. Une problématique importante est celle de l'évaluation des terrains de stage par les étudiants et de la prise en compte de ces évaluations pour agréer les terrains de stage. Sur ce point, les documents fournis manquent un peu de clarté. Une procédure d'évaluation des stages par les étudiants et d'agrément des terrains de stage est en cours d'élaboration, mais pas encore opérationnelle. Pour l'instant, l'étudiant n'a que la possibilité de faire un retour individuel via un questionnaire, la procédure étant facultative. Aussi, il apparaît urgent de mettre en œuvre la procédure d'évaluation décrite.

La seule non-validation du mémoire n'entraîne pas le redoublement de l'année ; réciproquement, en cas de redoublement, l'étudiant garde le bénéfice de la validation de son mémoire. Sur l'année 2019-2020 (la seule renseignée) tous les mémoires présentés ont été validés, soit d'emblée, soit à la session de rattrapage. Le dossier est peu précis sur les modalités de choix des sujets et d'encadrement des étudiants. Ces problématiques mériteraient d'être développées dans le dossier. Il est essentiel qu'une procédure formalisée garantisse un accompagnement minimal des étudiants pendant la préparation de leur mémoire de fin d'étude.

Il n'y a pas de mutualisation des UE avec d'autres formations pendant le DFA. La mutualisation est difficilement compatible avec les emplois du temps respectifs des différentes formations de santé.

L'utilisation de la simulation est peu renseignée. L'existant paraît se résumer à des simulations de basse intensité, l'acquisition d'un matériel plus performant est programmée. Ce sujet mériterait d'être développé car la simulation a un grand intérêt pour apprendre le travail en équipe et la gestion de certaines urgences obstétricales et néonatales. Elle permettrait une mutualisation de moyens humains et matériels avec d'autres formations. Il serait intéressant de présenter les projets et les collaborations envisagées (réseau périnatal, faculté de médecine, équipes du CHU).

À l'échelon national, très peu d'étudiants sages-femmes s'engagent dans un double cursus maïeutique-recherche. Les étudiants de maïeutique sont pourtant tous issus de la première année commune aux études de santé (PACES) et ont donc une bonne formation scientifique. Ce double cursus est essentiel pour, à terme, ancrer la maïeutique dans la recherche et constituer un corps enseignant répondant aux exigences universitaires. Le dossier est très succinct à ce sujet. Il se limite à écrire que « Les étudiants sages-femmes ont la possibilité de suivre un double cursus en faisant en parallèle la première année du master *Biologie-santé* co-dirigé par les UFR Médecine-Pharmacie et Sciences Fondamentales et Appliquées ». Il serait souhaitable de connaître le nombre d'étudiants sages-femmes qui ont suivi ce double cursus au cours des dernières années, et, le cas échéant, combien ont poursuivi un parcours de recherche après le diplôme d'état.

### **Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel**

Il faut distinguer l'environnement médical nécessaire à la formation de tous les étudiants sages-femmes et l'environnement scientifique utile pour les étudiants qui souhaitent faire un double cursus ou poursuivre une formation au-delà du *Diplôme d'état de sage-femme*. Le premier point est bien renseigné et ne pose aucun problème. L'école de sage-femme est portée par le CHU de Poitiers, et les étudiants ont de nombreux terrains de stage dans les maternités de la région. Sur le plan scientifique, il y a souvent une discordance entre les partenariats théoriquement possibles et la réalité du terrain. Dans le cas présent, le seul partenariat scientifique cité est la possibilité pour les étudiants de s'inscrire au master *Biologie-santé* co-dirigé par l'UFR Médecine-Pharmacie et l'UFR Sciences Fondamentales et Appliquées.

### **Insertion professionnelle et poursuites d'études**

L'insertion professionnelle des diplômés est bien renseignée, avec un recul de deux ans, ce qui est déjà appréciable. Au total, 61 étudiants ont été diplômés sur les trois dernières années. Parmi ces 61 diplômés, un seul est en reconversion professionnelle. Parmi les 60 diplômés restant, 7 ont une activité de sage-femme libérale, 53 travaillent comme salariés dans un établissement de santé, aucun n'est sans emploi. Parmi les 60 diplômés en activité, 39 sont encore dans la région Nouvelle-Aquitaine, dont 32 dans le territoire picto-charentais qui dépend directement de l'École de sages-femmes de Poitiers.

### **Pilotage de la formation**

La liste des enseignants comporte de nombreux médecins universitaires et non universitaires du CHU de Poitiers, notamment en Gynécologie et Obstétrique. D'autre part, un professeur de Gynécologie Obstétrique de l'Université de Poitiers assure la fonction de directeur technique de la formation. Il y a ainsi un partenariat efficace entre la faculté de Médecine, le CHU de Poitiers, et l'École de sages-femmes.

Il n'existe pas d'évaluation des enseignements, des stages, ni de la formation en général par les étudiants et les diplômés, à l'exception de certaines séances de simulation. Un premier conseil de perfectionnement s'est tenu en janvier 2019, le second en décembre 2020. Les comptes-rendus de ces conseils ont fourni des indications précises sur la situation de l'emploi des trois dernières promotions.

### **Bilan des effectifs et suivi des étudiants**

Le suivi de la formation pratique des étudiants et le suivi des diplômés est bien renseigné et très positif. Le nombre de redoublement et d'abandon d'étude est faible comme le montre l'équilibre entre l'effectif entrant en deuxième année de licence (L2) et les effectifs des différentes promotions. En 2020, le *numerus clausus* a permis l'entrée de 23 étudiants en L2. En raison des quelques abandons d'études, les effectifs sont d'une vingtaine d'étudiants par an dans les différentes années de la formation : 22, 20, 20, et 17, respectivement en deuxième, troisième, quatrième et cinquième années. Néanmoins, parallèlement, le nombre de terrains de stage est élevé, ce qui autorise un encadrement intime et personnalisé.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Excellente intégration professionnelle des étudiants.
- Forte implication des enseignants de la faculté de médecine dans l'enseignement théorique et le pilotage de la formation.
- Comptabilisation satisfaisante des actes techniques réalisés par les étudiants pendant leur stage.

### Principaux points faibles :

- Évaluation insuffisante des enseignements et des stages par les étudiants.
- Partenariat scientifique insuffisamment développé.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Les écoles de sages-femmes ont pour principal objectif de former des professionnels de terrain, opérationnels dès l'obtention du diplôme d'état. Sur ce point, le *DFA en sciences maïeutiques* de l'Université de Poitiers est très efficace. Cependant, l'intégration des écoles de sages-femmes aux universités a aussi pour objectif que certains étudiants acquièrent une bonne formation scientifique de base et poursuivent une formation universitaire en lien avec la maïeutique après le diplôme d'état. Cette dimension universitaire ainsi que le partenariat scientifique pourraient être plus développés.

# MASTER BIOLOGIE-SANTÉ

## Établissement

Université de Poitiers

## Présentation de la formation

Le master *Biologie-santé* de l'Université de Poitiers (UP) forme aux fonctions de cadre dans le secteur académique et dans le secteur industriel dans les domaines relevant de l'intitulé des parcours. Ces parcours sont au nombre de quatre : *Biologie cellulaire, génétique et pathologies* (BCGP), *Microbiologie et immunologie* (MI), *Neurosciences* (Neuro), *Physiologie, physiopathologies et pharmacologie* (PPP). L'accès est possible tant aux étudiants scientifiques qu'aux étudiants issus des études de santé.

Le lieu de formation se situe sur le Campus Est de Poitiers, la formation est gérée par deux composantes : UFR Sciences Fondamentales et Appliquées (SFA) et l'UFR Médecine et Pharmacie.

## Analyse

### Finalité de la formation

Le master *Biologie-santé* forme en deux ans à la recherche dans les domaines de la biologie et de la santé. Un cursus master ingénierie (CMI) s'adosse à la mention, mais n'est pas décrit. La formation s'est restructurée à partir de l'année universitaire 2018-2019 pour donner quatre parcours spécialisés à partir d'un seul parcours généraliste.

La formation propose des enseignements disciplinaires et de méthodologie en cohérence avec l'intitulé des parcours. Les enseignements incluent également un volume important d'enseignements professionnalisants (15 crédits ECTS en communication scientifique, gestion de projet, connaissance de l'entreprise) et d'anglais (9 crédits ECTS). Ces compétences plus globales s'additionnent aux compétences disciplinaires, et améliorent la préparation des étudiants aux métiers de la recherche tant académique qu'industrielle. Un titulaire du master peut s'inscrire en doctorat ou, accéder aux métiers de chef de projet dans les secteurs de la santé, de l'agroalimentaire et des biotechnologies, dans la recherche et le développement, ingénieur police scientifique, etc.

Les objectifs des différents parcours, leurs modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont explicités et sont portés à la connaissance des étudiants (site internet ou ENT). Les compétences scientifiques, relationnelles et organisationnelles acquises sont détaillées.

### Positionnement dans l'environnement

Le master est une mention propre à l'Université de Poitiers. Le positionnement dans l'environnement universitaire régional, national et international n'est pas présenté, même si des échanges ERASMUS sont possibles (15 % des étudiants de deuxième année (M2) font leur stage à l'étranger sur un semestre ou une année en mobilité ERASMUS). Il est noté en revanche que l'accueil d'étudiants étrangers a posé plus de problèmes au regard de la disparité des niveaux des étudiants.

La formation est portée à la fois par l'UFR Sciences Fondamentales et Appliquées et par l'UFR Médecine Pharmacie. Il est signalé quelques problèmes de logistique dus à l'absence de locaux attribués spécifiquement à cette formation. Les quatre parcours sont adossés à l'ensemble des laboratoires de recherche en biologie de l'Université de Poitiers (CNRS UMR726, LITEC ; (EA4331), LNEC (INSERM U1084), IRTOMIT (INSERM U1082) ; STIM EA-7349/ERL-7368-CNRS ; 2RCT (EA3842), PHAR (INSERM U1070), CIMOTHEMA ; (INSERM/CHU), IC2MP (CNRS UMR7285) et le MMNP (EA6309)). Des partenariats avec des industriels existent aux niveaux régional et national (participation au conseil de perfectionnement, intervention dans des unités d'enseignement (UE), accueil d'étudiants en stage).

## Organisation pédagogique de la formation

Le master est clairement organisé pour que les étudiants acquièrent des bases solides de connaissances théoriques et des compétences en biologie/santé en première année (M1), la spécialisation /professionnalisation étant développée en M2.

Les quatre parcours sont individualisés dès le premier semestre (S1). Il y a un tronc commun important de 36 crédits ECTS (15 crédits ECTS au S1, 9 crédits ECTS au S2 et au S3, 3 crédits ECTS au S4). De plus, 3 crédits ECTS au S1 et 9 ou 12 crédits ECTS au S2 sont mutualisés entre les parcours Neuro et PPP d'une part et entre les parcours BCGP et MI d'autre part. Certaines UE (non identifiées) sont également communes avec la mention *Ingénierie de la santé*. Classiquement, pour un master *Biologie-santé*, un M1 adapté aux étudiants de la filière santé peut être capitalisé sur plusieurs années. Le volume en crédits ECTS pour ce public n'est pas renseigné.

Une large part est faite à des formes innovantes de pédagogie qui incluent des classes inversées, des jeux sérieux, des approches par projet et une formation à la gestion de projet. L'utilisation des outils numériques est active, avec formation des enseignants à de nouveaux outils si besoin.

L'équipe pédagogique est constituée à 59 % d'enseignants-chercheurs de l'Université de Poitiers, 11 % d'autres universités. L'INSERM, le CHU et le CNRS sont représentés à hauteur de 18 %, 12 % faisant partie du milieu professionnel.

Les étudiants font un stage court en S2 (1 mois minimum, 3 crédits ECTS) et un stage long en S4 (5 mois minimum, 27 crédits ECTS). De nombreux stages sont réalisés dans les laboratoires de recherche. En complément des différentes modalités d'enseignement de l'anglais mises en place lors du master (co-enseignement anglais/discipline scientifique), les étudiants passent le TOEIC (Test of English for International Communication) avec un taux de réussite assez faible (35 %) dû à un niveau disparate des étudiants et un manque d'heures de préparation (une plateforme a donc été mise en place pour aider les étudiants à s'auto-former).

## Pilotage de la formation

Le master est piloté par les deux responsables de mention avec chaque parcours sous la responsabilité de deux enseignants-chercheurs. Le conseil de perfectionnement est bien défini et conforme aux attentes d'un tel conseil. Il se réunit une fois par an. Les intervenants extérieurs et donc les liens avec le monde socio-économique devraient être renforcés, tant dans les enseignements (qui sont potentiellement envisagés en distanciel pour limiter les coûts) que dans le conseil de perfectionnement. L'équipe de pilotage (responsables de mention et de parcours) se réunit mensuellement. L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire et formée d'enseignants-chercheurs des deux UFR participantes.

Il est noté que quelques enseignants de l'équipe pédagogique ont suivi des formations spécifiques enseignants, telles que « Évaluation par compétences », « formation en Anglais ».

Même si la mention bénéficie du support du pôle de secrétariat (trois agents) de l'Unité de Formation BioSanté partagé avec une autre mention (*Ingénierie de la santé*) et la troisième année de licence *Sciences de la vie*, il est mentionné que ces personnels sont majoritairement des contractuels, ce qui provoque un *turn-over* très important et rend difficile la continuité du service. Il est mentionné de plus que la charge de travail administrative pilotée par les deux responsables de mention, les responsables de parcours, qui sont également les responsables d'année, est particulièrement élevée, au détriment de leur mission d'enseignant-chercheur.

## Dispositif d'assurance qualité

Le master publie sur internet le type d'étudiants accueillis par la mention, le type de débouchés professionnels ainsi que les statistiques d'insertion professionnelle obtenues auprès des diplômés 2017, 30 mois après l'obtention du diplôme.

Une enquête est distribuée aux étudiants sur la formation et l'environnement universitaire. Chaque UE est également évaluée par les étudiants, et les résultats de ces évaluations d'UE figurent dans le dossier. Les commentaires des étudiants ont été pris en compte pour modifier l'équilibre CM/TD/TP des UE.

Un dialogue s'est établi entre le conseil de perfectionnement, le comité de pilotage, les représentants du monde socioprofessionnel et les étudiants.

## Résultats constatés

L'attractivité est bonne avec 400 candidatures pour 64 places en M1 pour les étudiants scientifiques. Ce master est ouvert en inscription seconde aux étudiants de médecine pharmacie, qui peuvent le valider sur plusieurs années (environ 200 inscriptions par an). Quelques étudiants internes s'inscrivent en M2 et valident ce dernier en deux ans. Le taux de réussite pour ces étudiants est de 90 %. Cinq pour cent des étudiants scientifiques se réorientent à l'issue du M1. Le taux de réussite au M2 est de 100 %. Un peu plus de la moitié des étudiants poursuivent en thèse (à Poitiers ou dans un autre établissement). Pour les promotions de 2019, le taux d'insertion à 6 mois (doctorat ou emploi) est d'environ 75 %, les autres étudiants ont choisi en général de se réorienter.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Conseil de perfectionnement actif.
- Bonne dynamique vers un enseignement innovant déployée par l'équipe pédagogique.
- Bons taux de réussite.

### Principal point faible :

- Structuration ne permettant pas une spécialisation progressive.

### Analyse des perspectives et recommandations :

La mention de master *Biologie-santé* est bien insérée dans le tissu local de la recherche. Elle permet aux étudiants inscrits au *Diplôme de formation approfondie en sciences médicales* de poursuivre vers des études doctorales ou hospitalo-universitaires.

Il faudrait envisager une vraie spécialisation progressive permettant aux étudiants de changer de parcours entre le S1 et le S2. Une montée en puissance de la participation des intervenants de l'industrie est à favoriser.

Un renfort du soutien administratif et logistique de la mention semble opportun.



# MASTER INGÉNIERIE DE LA SANTÉ

## Établissement

Université de Poitiers

## Présentation de la formation

Le master *Ingénierie de la santé* (IDLS) est une formation professionnalisante en deux ans. Il comprend trois parcours différenciés dès la première année (M1). Le parcours *Essais cliniques, médicaments et produits de santé* (ECMPS) vise à former au développement pré clinique et clinique des produits de santé et aux études épidémiologiques. Le parcours *Génie cellulaire* (GCELL) vise à former en ingénierie de la biologie. Le parcours *Génie physiologique, biotechnologique et informatique* (GPHY) permet d'acquérir une double compétence à l'interface entre la biologie et l'informatique. Co-portée par l'UFR Sciences fondamentales et appliquées et la faculté de Médecine – pharmacie, la formation se déroule uniquement en présentiel pour un total de 750 heures dont 40 % représentent les travaux dirigés et les travaux pratiques. Les enseignements ont lieu sur le campus Est de Poitiers.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs et cohérents. Ils couvrent trois domaines distincts qui peuvent être complémentaires pour les parcours GPHY et ECMPS. Le contenu de la formation se résume aux titres des unités d'enseignement (UE) et à leur organisation sur les quatre semestres. Pour les parcours ECMPS et GPHY, les titres des UE sont explicites et cohérents avec les métiers accessibles. Le supplément au diplôme fourni, uniquement, pour le parcours GPHY est d'ailleurs parfaitement clair. En revanche, pour le parcours GCELL, l'absence d'information sur le contenu des UE, notamment les UE « métier » du semestre 3, crée un manque de lisibilité. La description des métiers est, de plus, générale et mériterait d'être précisée ; par exemple, les type d'emplois auxquels les diplômés de GCELL ont accès dans l'industrie pharmaceutique.

Comme il est souligné dans le dossier d'auto-évaluation, la mise en cohérence avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'a pas été faite, mais est programmée.

La poursuite d'étude est clairement mentionnée et effective.

### Positionnement dans l'environnement

Dans la région Nouvelle Aquitaine, les deux mentions *Biologie-santé* et *Ingénierie de la santé*, proposent des parcours différents qui n'entrent pas en concurrence. Le parcours GPHY n'a pas d'équivalent en France. Au niveau local, la scission d'une ancienne mention a donné naissance à la mention *Ingénierie de la santé* et à la mention *Biologie-santé*, ce qui explique que les deux nouvelles mentions mutualisent cinq unités d'enseignement. Le parcours ECMPS accueille également des étudiants de pharmacie. La formation n'affiche pas de partenariat académique.

La formation est adossée à deux unités de recherche correspondant aux différents parcours : une unité INSERM (CIC INSERM 1402) pour le parcours ECMPS et le laboratoire STIM, CNRS ERL 7368 –EA 7349 pour les parcours GCELL et GPHY. D'autres laboratoires viennent en support tant pour la participation aux enseignements que pour l'accueil des stagiaires. Il n'est pas précisé à quels laboratoires sont rattachés les enseignants chercheurs ni si des liens spécifiques existent avec une école doctorale, ce qui n'est pas inhabituel pour un master qui cherche l'insertion professionnelle immédiate.

Bien que le tissu professionnel soit peu développé, les liens avec les acteurs du monde socio-économique sont forts puisque 38 % des intervenants sont des extérieurs dont un tiers du centre hospitalier universitaire de Poitiers. Des conventions entre des entreprises et la formation ou la fondation de Poitiers université sont citées mais ne sont pas annexées au dossier.

La formation affiche également un partenariat à l'international (BarcoRESCOP) pour le placement des stagiaires, la participation aux enseignements et l'embauche.

### **Organisation pédagogique de la formation**

L'organisation pédagogique est très lisible. Dès le premier semestre, 12 crédits ECTS permettent une spécialisation vers un des trois parcours de deuxième année (M2). Comme les étudiants recrutés proviennent tous d'une formation en biologie orientée santé, la spécialisation pourrait être plus progressive en proposant un premier semestre totalement commun.

Un stage de deux à trois mois en première année est facultatif, celui de M2 d'au moins quatre mois est obligatoire.

On apprécie fortement les pratiques pédagogiques innovantes mises en œuvre au cours des deux années de formation, qu'ils s'agissent de l'apprentissage par projets, par problème, en classe inversée, jeux de rôles et évaluation par les pairs. Il reste à proposer aux étudiants l'utilisation d'un portefeuille de compétences. Comme une certification en anglais de niveau B1-C1 est attendue en fin de master, une part importante des crédits ECTS (9 sur 60) est dédiée spécifiquement à l'anglais auxquels s'ajoutent des enseignements thématiques de biologie et d'informatique en langue anglaise.

La recherche est également présente, sur les deux années de master, à travers la notion de projets collaboratifs proposés par des laboratoires de recherche locaux. Les étudiants de M2 participent également aux séminaires organisés par ces laboratoires.

Les trois parcours sont ouverts à l'alternance en deuxième année, en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. La formation est très professionnalisante qu'elle soit suivie en formation initiale ou en alternance. En effet, les étudiants en formation initiale peuvent bénéficier de deux stages et les alternants suivent au troisième semestre un rythme alterné de deux semaines puis, sont totalement en entreprise pour les six derniers mois. On apprécie l'ouverture à l'apprentissage du parcours ECMPS depuis 2018. Aux périodes en entreprise, s'ajoute une UE de découverte du monde socio-économique.

La possibilité de suivre la formation à distance est initiée avec les enseignements d'anglais et de gestion de projet et pourrait probablement être étendue à d'autres unités d'enseignement puisque la plateforme Moodle a permis de mettre en place des enseignements en e-learning. Cela favoriserait le développement de la formation continue et les validations des acquis de l'expérience, actuellement trop rares.

La structuration de la formation en blocs de compétences a été initiée et mérite d'être finalisée afin de mettre en place la certification professionnelle.

La mobilité entrante et sortante est rare alors que ce champ formation attire les étudiants étrangers en nombre supérieur à la moyenne nationale.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire et diversifiée et couvre tout le champ des enseignements. Elle comprend au moins une cinquantaine d'enseignants-chercheurs, enseignants et professionnels. Ces derniers participent à 15 % des enseignements, ce qui est appréciable vu le tissu professionnel local.

La composition du conseil de perfectionnement est parfaitement en adéquation avec les attentes. Il se réunit annuellement et joue pleinement son rôle.

Les modalités de contrôles des connaissances sont suffisamment précisées et respectent le principe de la deuxième chance. En revanche, les règles de compensation, la possibilité de certifications délivrées à l'étudiant, la reconnaissance de l'engagement étudiant et le fonctionnement des jurys ne sont pas décrits dans le dossier.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les données concernant les flux d'étudiants, l'attractivité de la formation et les taux de réussite ne sont documentés que pour l'année 2018-2019. Le suivi est réalisé à l'aide d'un tableau de bord annuel mais rien n'est mentionné sur sa publication. Le recrutement se fait sur dossier et entretien mais le dispositif de décision n'est malheureusement pas décrit.

Compte tenu du contexte sanitaire de 2020, seul le taux d'insertion professionnelle de 2017-2018 est donné. Il est très satisfaisant mais on regrette l'absence d'informations sur la nature des emplois occupés.

La formation évalue régulièrement ses enseignements par des dispositifs internes afin de maximiser la participation des étudiants et met en place régulièrement des actions correctrices.

### Résultats constatés

Les résultats ne sont transmis que pour une année ; ils devront être suivis sur plusieurs années pour analyser les tendances.

La pression de sélection est variable selon les parcours. Elle est forte et de 15 % pour ECMPS (15 % des candidats sont pris dans le parcours), et plutôt faible (supérieure à 62,5 %) pour les deux autres parcours qui accueillent pour plus de la moitié des effectifs, des étudiants d'autres universités. Le taux de remplissage n'est que de 69 % pour une capacité d'accueil en M1 de 135, ce qui témoigne d'une attractivité relativement faible du master dans sa globalité.

Le taux de réussite est excellent : 96 % en M1, 99 % en M2, ce qui souligne la qualité de la sélection. Plus des deux tiers de l'effectif de M2 sont en alternance. Le parcours GPHY, le plus ancien, possède un réseau important et se démarque avec plus de 80 % d'alternants et un taux insertion professionnelle de 100 % à 3 mois (données 2017-2018). À 6 mois, 95 % de la promotion est en emploi pour ECMPS, et 88 % dont 29 % de poursuite d'études en doctorat, pour GCELL.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Modalités pédagogiques diverses et innovantes.
- Excellent taux de réussite.
- Excellente insertion professionnelle, en particulier pour GPHY.
- Conseil de perfectionnement efficient.

### Principaux points faibles :

- Attractivité relativement faible.
- Faible lisibilité du parcours GCELL.
- Mobilités entrante et sortante quasi inexistantes.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Ingénierie de la santé* de l'Université de Poitiers est une formation où les pédagogies innovantes sont très bien déployées. Avec un taux d'insertion de 100 %, le parcours GPHY répond certainement à un besoin national. Cependant, l'attractivité de la formation mériterait d'être travaillée. Le parcours GCELL devrait gagner en lisibilité en termes de contenu et d'employabilité. L'approche par compétences finalisée permettrait d'accéder plus facilement au développement de la formation tout au long de la vie et donc contribuerait également à l'attractivité de la formation. Un suivi régulier du devenir des étudiants est également souhaité.

# MASTER STAPS : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

## Établissement(s)

Le Mans Université  
Université de Bretagne Occidentale  
Université de Poitiers  
Université Rennes 2  
Faculté libre de l'Ouest - UCO

## Présentation de la formation

L'université du Mans propose en formation initiale un master *Activités physiques adaptées et santé (APA-S)* co-accréditée avec quatre universités : l'Université de Bretagne Occidentale, l'université de Poitiers, l'Université de Rennes 2 et la Faculté libre de l'Ouest Angers.

La formation de master APA-S comprend quatre parcours répartis sur les cinq universités co-acréditées :

- \* le parcours *Ingénierie de la rééducation, du handicap et de la performance motrice (IRHPM)* sur les Universités du Mans et de Poitiers
- \* le parcours *Approche pluridisciplinaire des pathologies chroniques et motrices (APPCM)* à l'Université Rennes 2
- \* le parcours *Prévention-santé* à l'Université Bretagne Occidentale
- \* le parcours *Sport, santé, éducation, réentraînement* à l'Université d'Angers

L'objectif de la formation est de développer une expertise scientifique, technique et organisationnelle autour des activités physiques adaptées et de la santé.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairs et bien détaillés. Le master APA-S vise à former des étudiants dans les domaines de l'expertise scientifique, technique et organisationnelle autour des activités physiques adaptées et de la santé, à l'aide d'enseignements en physiologie humaine, biomécanique et psychologie.

Le master propose quatre parcours complémentaires axés chacun sur une spécialisation en lien avec (i) le vieillissement et le handicap (parcours *Ingénierie de la rééducation, du handicap et de la performance motrice (IRHPM)*) , (ii) les pathologies métaboliques, cardio-respiratoires, cancéreuses et motrices (parcours *Approche pluridisciplinaire des pathologies chroniques et motrices (APPCM)*), (iii) l'expertise en activité physique adaptée et en éducation thérapeutique du patient (parcours *Prévention-santé*) et (iv) l'éducation pour la santé, la prise en charge de populations spécifiques et le réentraînement de sportifs et/ou sportifs blessés (parcours *Sport, santé, éducation, réentraînement* ).

Les débouchés de la formation sont précis, détaillés et cohérents avec les objectifs de la formation. Ils sont présentés aux étudiants lors des réunions de rentrée, en parallèle avec les retours des enquêtes réalisées par les services de l'université.

Les taux d'insertion sont très satisfaisants (entre 89 et 100 %) entre 18 et 30 mois après diplomation, dans les secteurs d'activités et métiers visés par la formation. Le supplément au diplôme est fourni et complet. La fiche RNCP non fournie est en cours de validation.

### Positionnement dans l'environnement

La formation s'appuie sur les sciences de la vie et les sciences humaines et sociales, à l'échelle interrégionale. La co-accréditation du master sur cinq universités permet la mutualisation des enseignements et des intervenants, tout en garantissant une bonne complémentarité et une dynamique, faisant des différences de fonctionnement des différents sites une force et une richesse pour les étudiants. En l'état du dossier, le manque d'information sur des projets à l'international est d'autant plus regrettable.

Le lien avec la recherche est exposé avec précision, tant au niveau des intervenants que des laboratoires concernés. Chaque parcours est adossé à un ensemble de laboratoire (équipes d'accueil ou UMR) spécialisées dans les domaines spécifiques de chaque parcours, ce qui offre aux étudiants un environnement et des perspectives de qualité, en particulier en doctorat. Les implications de l'équipe pédagogique au sein des structures de recherche sont renseignés . Le profil et la proportion des intervenants académiques sont très

bien détaillés. 20 à 30 % sont assurés par des professionnels provenant du secteur de la santé, de l'activité physique adaptée, du sport ou de l'entreprise qui accueillent également des étudiants en stage. De nombreuses conventions sont signées avec des établissements universitaires étrangers (Ukraine, Espagne, Tunisie, Canada, par exemple), ainsi qu'une co-diplomation avec le Chili. Si ces conventions permettent assez classiquement l'accueil d'étudiants étrangers, quelques données permettant de juger si ces conventions renforcent l'attractivité internationale de la formation auraient été bienvenues. Un projet de master européen est précisé, mais sans détails précis.

### **Organisation pédagogique de la formation**

La formation conçue classiquement autour de quatre semestres. Elle est structurée autour d'un tronc commun notamment lors des semestres impairs du master, d'un bloc disciplinaire en M1 et de blocs de professionnalisation en M1 et M2 formant un socle de connaissances et de compétences cohérent avec les objectifs de la formation. Des spécificités et des unités d'enseignements diffèrent selon les parcours et les sites universitaires où la formation est dispensée. Seul l'exemple d'un parcours est cité.

La validation d'un projet d'Ecole Universitaire de Recherche - Digisport est évoquée et témoigne d'une volonté d'innovation qui aurait pu être davantage mise en valeur.

La formation est accessible en formation initiale, en formation continue et dans le cas de reprise d'études. Les étudiants en situation de handicap sont accueillis grâce au respect des règles d'accessibilité de ce type de public. L'adaptation des modalités d'évaluation des connaissances (tiers temps) est mise en place en association avec la cellule handicap de l'université. Des validations d'expérience (VAE) et des validations des études supérieures (VES) sont proposées, mais aucune donnée quantitative ne permet d'évaluer ces processus.

L'approche par compétences est mise en place au sein de la formation, en accord avec le référentiel de formation du master STAPS. Les compétences décrites en quatre types (transversales et linguistiques, disciplinaires, professionnelles, spécifique spécialisée) sont détaillées dans le dossier, mais aucune information complémentaire comme un livret de compétences par exemple ou l'évaluation des compétences n'est précisée.

L'adossement de la formation aux laboratoires de recherche associés permet la mise en place d'initiatives pertinentes en termes de recherche. Des éléments de formation par et à la recherche sont mis en place au cours des deux années. On regrette le manque d'informations à propos de « partenariats particuliers » mis en place pour réaliser des travaux de recherche/recherche clinique dans des structures professionnelles d'autant plus que, si l'accent est mis sur les stages, leur encadrement n'est jamais assuré par des professionnels. Les dispositifs mis en place pour la formation des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique sont satisfaisants en accord avec les exigences du futur cadre d'exercice des étudiants.

La place de l'anglais est conforme aux exigences d'une formation de master bien adossée à la recherche. Les données relatives à la mobilité internationale restent insuffisantes pour une évaluation objective.

La place accordée au numérique semble suffisante. Des technologies du numérique sont enseignées pour un usage dans différents secteurs professionnels et les étudiants sont initiés à l'usage de différents logiciels. Des informations complémentaires permettraient d'évaluer la pertinence de ces pratiques.

### **Pilotage de la formation**

Les équipes de formations sont pluridisciplinaires et incluent des universitaires, des ingénieurs pédagogiques, des enseignants APAS, des professionnels de santé. Il y a sur chaque site universitaire, au moins un responsable de master référent bien identifié par les étudiants, il y a sur certains sites un responsable par année de cursus. La formation dispose de moyens administratifs (secrétariat) et pédagogiques (salles, bibliothèques, salles informatiques, ...) suffisants. Les enseignements sont assurés en présentiel et ont lieu au sein des UFR ou des département STAPS selon les sites universitaires.

Le pilotage est classique et assuré par les responsables de formations de chaque site (recrutement des étudiants, suivi des stages, organisation des jurys...).

Le conseil de perfectionnement est commun à la mention et concerne l'ensemble des sites et des parcours. Un pré-conseil est organisé sur chaque site avant la réunion du conseil de perfectionnement de la mention. Il n'est pas mentionné la périodicité de réunion de ce conseil. Un compte rendu est fourni dans le dossier.

Les modalités de contrôle des connaissances semblent classiques. Elles sont présentées aux étudiants lors des réunions de rentrée et sont votées à l'échelle de l'établissement. L'absence d'informations détaillées ne permet pas de juger de leur adéquation avec les attendues de la formation et l'évaluation des compétences. Il n'y a pas non plus d'information sur les modalités d'évaluation des stages.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Le conseil de perfectionnement aborde l'ensemble des points essentiels tels que le suivi des stages, l'évaluation des enseignements, les pistes d'améliorations possibles. Les taux de réussite sont également présentés et analysés par le conseil de perfectionnement. Ils sont compris entre 95 et 98 % en M1 et du même

ordre d'idée sur l'ensemble des sites de la formation. Les étudiants de M1 poursuivent leur cycle au sein de leur formation. En M2 les taux de réussite sont proches de 100 %, ce qui est classique en fin de master. Une analyse très pertinente de type SWOT (forces, faiblesses, menaces, axes de progression) permet d'identifier les points forts et les points faibles. Il ressort de cette analyse que la formation permet une bonne insertion de ses étudiants et propose une bonne participation des professionnels dans la formation. Les principales menaces résident dans les difficultés d'accueil des étudiants en stage et de leur rémunération ainsi qu'une faible ouverture et attractivité vers l'international.

### Résultats constatés

Les effectifs sont stables au cours des trois dernières années. Néanmoins une baisse est observée pour l'année 2019/2020 pour l'ensemble des parcours.

Les effectifs sont très différents selon les sites universitaires. Cette situation trouverait son explication par le fait de la co-accréditation ; les étudiants postulent sur les différents sites mais n'en retiennent qu'un. Les données relatives à la réussite des étudiants sont complètes. Les pourcentages de réussite sont compris entre 86 et 100 % en M2 quel que soit le parcours considéré. Par contre en M1 ces pourcentages sont différents selon les parcours. Les faibles pourcentages de réussite en M1 (47 %) et les abandons signalés (11 en M1 et 4 en M2) auraient mérités d'être plus explicités.

Le suivi des diplômés est réalisé par les différents sites universitaires, 18 à 30 mois après la diplomation. Les données montrent dans l'ensemble une bonne adéquation entre les objectifs de la formation et les secteurs et métiers occupés par les diplômés. Si les enquêtes de devenir des diplômés sont très claires et précises en termes d'emplois occupés et secteurs d'activités pour la majorité des sites, celles fournies par le site du Mans reste trop générale.

Le processus d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants est classique (points positifs, points négatifs, amélioration), et est analysé par le conseil de perfectionnement.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Des objectifs de formation ambitieux et pertinents dans les environnements STAPS et Santé.
- un bon adossement de la formation à la recherche.
- une approche par compétences bien développée. .
- un positionnement interrégional original.

### Principaux points faibles :

- un pilotage à l'échelle de la mention trop parcellaire.
- une politique à l'international à développer et insuffisamment explicitée.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Les fondements de ce master lui permettent de nourrir de solides ambitions. Si les informations fournies dans le dossier d'autoévaluation sont souvent très succinctement exploitées, elles sont complétées de documents joints qui fournissent des précisions importantes.

Compte tenu de l'évolution récente de la situation de la filière APA-S au sein du monde professionnel, l'amélioration de l'encadrement des stages et de l'accueil des étudiants permettrait de renforcer une formation dont la pertinence et les points forts sont manifestes.

# MASTER STAPS : MANAGEMENT DU SPORT

## Établissement(s)

Université Rennes 2, Université de Bretagne Occidentale, Université de Nantes, Université de Poitiers, Facultés libres de l'Ouest - UCO

## Présentation de la formation

Le master *STAPS : management du sport* de l'Université Rennes 2 comporte cinq parcours dispensés dans cinq sites/universités différentes : *Sport et territoires* (Université de Bretagne Occidentale – Brest), *Politiques, expertises et développement des services sportifs* (Université de Nantes), *Gestion des organisations sportives* (Université de Poitiers), *Loisir, tourisme et innovation* (Université Rennes 2), *Événementiel, sport et valorisations locales* (Facultés libres de l'Ouest - UCO).

Chaque parcours revendique une spécificité et une complémentarité qui permettent, à l'échelle interrégionale, de couvrir les besoins du secteur dans toute leur diversité. La finalité de la mention de master *STAPS : management du sport* est de former des cadres exerçant des fonctions de responsable stratégique et opérationnel dans des organisations sportives du secteur privé ou public.

## Analyse

### Finalité de la formation

La formation en management du sport est clairement adossée à la fiche du répertoire national des certifications professionnelles correspondante qui constitue un socle de compétences. Le supplément au diplôme de chaque parcours permet quant à lui de spécifier les compétences au regard des débouchés ciblés. Dans l'ensemble, le master offre un bon équilibre entre spécialisation des parcours préparant à des métiers différents, et compétences transversales permettant de répondre à des besoins locaux diversifiés propres à chaque site.

### Positionnement dans l'environnement

Le master *STAPS : management du sport* se positionne distinctement dans l'offre de formation des universités partenaires. À travers chaque parcours, il révèle à la fois sa complémentarité avec l'offre régionale existante et son adéquation avec les activités de recherche des enseignants-chercheurs qui composent les équipes pédagogiques. Des partenariats variés montrent l'intégration de la formation dans l'environnement professionnel et sa pertinence pour répondre aux besoins du marché.

Une communication à destination des étudiants de l'établissement et extérieurs favorise la visibilité de l'offre dans un contexte de plus en plus concurrentiel notamment à Nantes et à Rennes.

Il est néanmoins souligné dans le dossier d'autoévaluation un contexte concurrentiel issu de structures de formation privées et, potentiellement, de l'Université publique d'Angers vis-à-vis de l'Institut de formation en éducation physique et sportive d'Angers dans l'hypothèse de l'ouverture d'une unité de formation et de recherche (UFR) STAPS pour répondre à la demande croissante de formations dans cette filière. En effet, la pression des candidats est forte au niveau national dans les UFR STAPS. Toutefois, si le positionnement local est bien détaillé, le contexte national n'est pas abordé. En particulier, certaines formations universitaires en gestion ou marketing sont parfois aussi concurrentielles des mentions en management du sport. Aussi, la capacité de création d'emplois de cadres dans le champ visé n'est pas abordée, ce qui ne permet pas de se faire une idée précise du nombre de parcours et de places nécessaires au niveau national.

Chaque parcours est adossé à une voire deux équipes de recherche dont une unité mixte de recherche pour le parcours Nantais.

Des conventions nombreuses existent entre les parcours et différentes structures professionnelles, et le pourcentage d'intervenants issus du monde professionnel est variable d'un parcours à l'autre. Le tableau de l'équipe pédagogique n'indique aucune intervention de professionnels dans le parcours de Poitiers. Enfin, certaines des universités hébergeant des parcours ont noué des relations à l'international mais leurs retombées concrètes auraient mérité d'être plus détaillées. Les données fournies indiquent 0 à 3 mobilités sortantes par an pour les parcours de Rennes et de Brest. Les données ne sont pas disponibles pour les trois autres parcours. Il est à noter que l'éloignement des zones frontalières ne doit pas être un frein à l'internationalisation.

## Organisation pédagogique de la formation

La formation est classiquement organisée en quatre semestres de 30 crédits ECTS chacun. Chaque site hébergeant un parcours appliquant ses modes de fonctionnements propres, le tronc commun aux cinq parcours est très faible avec seulement 25 % des étudiants qui suivent une unique unité d'enseignement (UE) dans un autre site que celui de son inscription. Les modalités d'enseignement à distance pourraient être développées afin de multiplier les possibilités de suivi à distance. Il y a là une réelle opportunité d'utiliser les nouvelles technologies pour la formation. Revendiquant la qualité des échanges directs avec les étudiants, l'équipe pédagogique justifie un emploi usuel des outils numériques (espace numérique de travail proposé aux étudiants, supports transmis sur une plateforme de formation à distance de type moodle). Il semble nécessaire d'adopter un regard différent sur les outils numériques qui n'ont pas vocation à remplacer les enseignants mais à offrir des possibilités démultipliées d'enrichissements pédagogiques à utiliser à bon escient. L'enseignement à distance était très peu développé avant la crise sanitaire. Les équipes pourraient tirer parti de l'expérience contrainte de 2020-2021 en pérennisant certains dispositifs qui favorisent l'accessibilité de la formation.

La formation accueille des étudiants en formation initiale et continue. Les professionnels en exercice ont également la possibilité de valider le diplôme par la voie de la validation des acquis de l'expérience. L'alternance reste peu développée ; il est uniquement fait mention d'une expérience épisodique sur le site de Brest. Quelques étudiants sont aussi recrutés via le dispositif « études en France » de Campus France.

La démarche compétence est bien intégrée ; les compétences visées par le diplôme sont clairement réparties dans les différents enseignements. Des démarches de projets favorisent leur évaluation en situation même si cela ne peut être généralisé à tous les enseignements. A ce jour, il n'existe pas de portefeuille de compétences, toutefois les suppléments au diplôme précisent bien les compétences acquises à l'issue de la formation. L'équipe pédagogique est tributaire de la mise en place d'outils communs entre les différentes universités partenaires pour mener à bien cette démarche.

La démarche scientifique est assurée par une proximité étroite entre les activités de recherche et la formation ; les étudiants profitent et/ou sont intégrés à des projets de recherche dans les différentes équipes. On peut noter cependant que peu d'étudiants ont poursuivi leur cursus universitaire en doctorat (3 depuis 2017).

La question de la durée de l'expérience en entreprise se pose. Un stage de 5 à 8 semaines en première année de master (M1) paraît trop court pour se former et assumer un poste à responsabilité dans une entreprise. Aussi, en seconde année de master (M2), un stage de 2 à 6 mois doit être effectué. Deux mois sont clairement insuffisants. Il est par ailleurs surprenant de constater que le terme "stage" n'apparaît jamais dans les maquettes.

Les échanges internationaux sont organisés de manière différenciée selon les sites, les partenariats étant propres à chaque établissement. Il n'est pas toujours possible de percevoir de quelle manière un partenariat affecte la formation des étudiants. Le nombre de cours dispensés en anglais est très restreint à ce jour et nécessite d'être développé. Une certification du niveau d'anglais (C1 au niveau master) pourrait être mise en place de manière systématique. Les formations de management ne peuvent s'affranchir d'une formation en anglais de bon niveau.

## Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est bien identifiée (à l'exception de celle du site d'Angers, dont le statut des enseignants n'est pas renseigné). La complémentarité entre les ressources humaines internes et les chargés d'enseignements extérieurs permet de dispenser une formation équilibrée, à l'exception du parcours à Poitiers où aucun intervenant professionnel n'est mentionné.

La coordination entre les cinq sites de formation est assurée par des réunions régulières entre les responsables de parcours. En revanche, la tenue des conseils de perfectionnement n'est pas régulière. De fait, le pilotage de la formation ne permet pas d'impliquer suffisamment les différents acteurs de la formation. L'usage de la visioconférence pourrait probablement faciliter la tenue de ces conseils et éviter les multiples reports/annulations dont il est fait état dans le dossier d'autoévaluation.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est mise en place. La mise en place de dispositifs locaux hétérogènes n'est pas un point de blocage et il faudrait systématiser une démarche quantitative pour objectiver le retour des étudiants. Les questionnaires d'évaluation apportent une information plus riche qu'un simple temps d'échange semestriel.

Les modalités de validation des enseignements sont clairement expliquées aux étudiants et l'information reste accessible par voie d'affichage. La possibilité de passer un test de langue, offerte par les universités, permet aux étudiants d'attester de leur niveau au moment de leur entrée dans la vie professionnelle. Ces tests ne sauraient toutefois remplacer une véritable certification en langues.



## Dispositif d'assurance qualité

Un tableau très complet est fourni indiquant les effectifs et les taux de réussite (pour la mention et par parcours) ainsi que les insertions professionnelles (par parcours). Le suivi des indicateurs de réussite est bien fait et finement analysé dans le dossier. Le suivi de l'insertion professionnelle est mis en œuvre selon des modalités différentes, dépendantes des différentes universités impliquées.

## Résultats constatés

Le nombre d'inscrits dans la mention, plutôt stable, est en moyenne de 130 en M1 (allant de 13 à 49 en fonction des parcours et des années) et de 112 en M2 (allant de 10 à 48 en fonction des parcours et des années). En parallèle, les taux de réussites sont supérieurs à 80% en M1 (allant de 45 à 100% en fonction des parcours et des années) mais descendent à 76% en M2 (année 2018-2019) sur l'ensemble de la mention (allant de 38 à 100% en fonction des parcours et des années). On observe donc une grande hétérogénéité en matière de réussite. Le nombre d'abandons entre M1 et M2 est de 14 % en 2017-2018 (seule année où cet indicateur est fourni), ce qui est loin d'être négligeable. Les étudiants en échec sont plus souvent des abandons ou des réorientations.

Les taux d'insertion professionnelle à 6 mois sont également très hétérogènes selon les parcours et les années, allant de 30 à 94 % pour les années 2017-2018 et 2018-2019. Les données concernant le parcours de Rennes sont plus anciennes et concernent les années 2014-2015 à 2016-2017 pour une insertion à 30 mois. En revanche, les taux d'insertion professionnelle y sont plutôt bons allant de 83 à 100%.

Les taux d'insertion très faibles (de l'ordre de 30%) concernent le seul parcours de Poitiers pour lequel la moitié des diplômés poursuit dans un master de l'Institut d'administration des entreprises sur le site de Poitiers. Cela pose question. Il faudrait s'interroger sur le plan de formation qui fait défaut dans le master *STAPS : management du sport* pour justifier un complément de formation à l'issue du diplôme.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Le bon adossement aux activités de recherche.
- La mise en place effective d'une démarche par compétences.

### Principaux points faibles :

- Un conseil de perfectionnement au niveau de la mention qui ne se réunit que trop rarement.
- La durée minimale de stage très insuffisante.
- L'absence de portefeuille de compétences.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *STAPS : management du sport* est une formation comprenant cinq parcours dispensés sur cinq sites différents. Il conviendra de travailler à la cohérence globale de la mention, qui actuellement donne surtout l'impression d'être composée de cinq formations indépendantes, notamment en réunissant régulièrement le conseil de perfectionnement au niveau de la mention, y compris en visio-conférence, pour mobiliser systématiquement l'ensemble des acteurs de la formation sans se restreindre aux seuls responsables de formation. Une autre solution serait de ne pas redemander la co-accréditation entre les cinq établissements, ce qui permettrait à chaque université de mener sa propre politique de formation.

Il serait intéressant de mettre en place un portefeuille de compétences pour que l'étudiant se saisisse de la démarche compétences mise en place dans la formation.

Un effort supplémentaire pour favoriser l'internationalisation des différents parcours est nécessaire, d'autant plus que l'organisation de grands événements sportifs internationaux en France peut amener de nouveaux étudiants dans les formations.

## Observations de l'établissement

N° / Réf. : Direction du Pôle Formation/CL/CD/20210907\_49

Affaire suivie par : Christine Loubet

Tél. : 33 (0)5 49 45 30 45

Fax : 33 (0)5 49 45 30 50

**Transmission : GED**

Poitiers, le 21 septembre 2021

La Présidente de l'Université de  
Poitiers

À

Monsieur le président de l'Hcéres,  
Madame la directrice du  
département d'évaluation des  
formations

**Objet : Observations – Rapport d'évaluation des formations du champ SCIENCES DE LA VIE, DU SPORT ET DE LA SANTE – Université de Poitiers – Campagne d'évaluation 2020-2021**

Monsieur le président de l'Hcéres,

Madame la directrice du département d'évaluation des formations,

Je vous informe par ce courrier que notre établissement souhaite formuler les observations dans l'annexe ci-jointe, concernant le rapport d'évaluation du champ Sciences humaines, lettre, langues et arts établi par les experts du Hcéres, reçu le 29 juillet 2021. Vous trouverez également ci-dessous des observations générales, communes à chacun des champs de formation.

Lors du précédent contrat, l'université de Poitiers appartenait à la vague C.

Afin de parvenir à une synchronisation des universités de la région Nouvelle Aquitaine, l'établissement a été intégré à la vague B, soit un contrat réduit d'une année.

Il s'ensuit que lorsque le processus d'auto-évaluation a commencé, l'université de Poitiers venait d'entrer dans la deuxième année de fonctionnement de son offre de formation. Dès lors, la période sur laquelle les équipes pédagogiques pouvaient se baser pour établir les fiches d'autoévaluation était très courte. C'est pourquoi le président de l'université de Poitiers, M. Yves JEAN, a adressé un courrier le 25 septembre 2019 au président du Hcéres, pour solliciter une procédure allégée d'auto-évaluation.

Par sa réponse datée du 7 octobre 2019, le président du Hcéres indique comprendre nos difficultés et que « nous devons trouver conjointement une bonne manière de procéder ». C'est ainsi qu'une

réunion s'est tenue le 12 novembre 2019 entre M. GEIB, alors directeur du département de l'évaluation des formations et Mme LAVAL, alors vice-présidente en charge des formations.

Il a alors été convenu que la procédure d'auto-évaluation ne porterait que sur l'année 2018-2019, et qu'elle revêtirait un caractère allégé par rapport à la procédure standard.

Cette observation est destinée à apporter une réponse à certaines remarques du rapport qui soulignent parfois le faible nombre de données trouvées dans les dossiers, et/ou qui regrettent que tous les items traditionnellement requis n'aient pas été mis à la disposition des membres des comités du Hcéres. De la même façon, certaines données, notamment en termes d'insertion, n'ont pas pu être proposées. En effet, une seule année de fonctionnement ne permettait pas, parfois, de fournir les chiffres des enquêtes d'insertion à 30 mois, en particulier dans le cas où les mentions de Masters ont dû être profondément remaniées, en lien avec la nouvelle nomenclature. Dans ces cas, il n'était pas possible de se baser sur l'historique du Master en question.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, madame la directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Virginie LAVAL



Présidente de l'Université de Poitiers

## Annexe

### I. Observations – partie pour les mentions

#### a) Master mention Biologie-santé

L'équipe de pilotage du Master « Biologie – santé » remercie les évaluateurs pour le travail d'analyse réalisé au niveau du champ Sciences de la vie, du sport et de la santé et de la mention.

Elle a souhaité apporter quelques observations et compléments en réponses à certaines interrogations soulevées dans le rapport spécifique à leur mention.

❖ ***Généralisation du supplément au diplôme aux 4 parcours de la mention (partie champ de formation page 5 - Finalité des formations)***

Un supplément au diplôme est associé à chacun des parcours de la mention. Dans le cadre du dossier d'autoévaluation de la mention, un seul a été fourni à titre d'exemple (parcours Microbiologie et immunologie). Tous les diplômés de chacun des 4 parcours se voient délivrés le supplément au diplôme spécifique du parcours.

❖ ***Le positionnement dans l'environnement universitaire régional, national et international n'est pas présenté (page 1 -Positionnement dans l'environnement).***

Au niveau local, la formation est principalement adossée à plusieurs unités de recherche de l'INSERM (LNEC (INSERM U1084), IRTOMIT (INSERM U1082) et PHAR (INSERM U1070)), du CNRS (CNRS UMR7267 et STIM (ERL-7368-CNRS/EA-7349)) et au laboratoire LITEC (EA4331). Elle s'appuie également sur un réseau de laboratoires supplémentaires de l'Université de Poitiers (2RCT (EA3842), CIMOTHEMA (EA3808), CeRCA (CNRS UMR7295), MOVE (EA6314), CIC 1402 (INSERM/CHU), IC2MP (CNRS UMR7285). Cet adossement est complété par des laboratoires d'autres Universités (ex : laboratoire MMNP (EA6309) de Limoges) et par des plateformes technologiques de recherche (ImageUP, BehavUP,...).

La mention de Master présente par ailleurs une bonne visibilité au niveau régional, national et international. En effet, nous recevons chaque année un nombre de candidatures croissants (plus de 1600 en 2021). Les étudiants postulant à notre Master ont pour origine l'université de Poitiers, mais aussi les autres universités de la région (Bordeaux, La Rochelle, Limoges) et de France, avec des candidatures d'étudiants issus de plus grandes universités (Paris, Strasbourg, Lille...). Pour finir, le nombre de candidats postulants via l'application Campus France est aussi en constante augmentation. Ce positionnement multiple se manifeste aussi par les nombreux stages réalisés par les étudiants de notre master dans des laboratoires hors de Poitiers dans la Région Nouvelle Aquitaine (principalement Limoges et Bordeaux), ainsi que dans d'autres universités françaises (Lyon, Marseille, Toulouse, ...) et étrangères (Angleterre, Suisse, Danemark, Etats-Unis)

Ces échanges mettent en lumière cette visibilité qui est aussi attestée par les interventions de chercheurs et enseignants-chercheurs issus d'autres universités françaises et internationales dans les enseignements de la mention, la venue d'intervenants de renommée internationale lors de la conférence inaugurale et également la poursuite de carrière des étudiants issus du Master vers d'autres universités françaises et internationales.

Notons aussi une collaboration de l'UFR de médecine avec la « Faculty of Medicine Universitas Swadaya Gunung Jati (FM-UGJ) » en Indonésie, qui permet de nombreux échanges d'étudiants et de doctorants.

- ❖ **Les intervenants extérieurs et donc les liens avec le monde socio-économique devraient être renforcés, tant dans les enseignements (qui sont potentiellement envisagés en distanciel pour limiter les coûts) que dans le conseil de perfectionnement (page 2 - Pilotage de la formation).**

Une telle montée en puissance des liens avec le monde socio-économique est envisagée lors de la future accréditation dans l'intérêt des étudiants et de leur devenir, mais aussi dans le but de réduire la charge d'enseignement des EC de l'Unité de Formation BioSanté qui regrette que le nombre de poste n'augmente pas malgré l'augmentation croissante du nombre d'étudiants inscrits chaque année. Cette faiblesse a été clairement identifiée lors de l'auto-évaluation et fait l'objet d'une réflexion. La maîtrise des outils de visioconférence devrait faciliter la mise en place d'interventions extérieures dans les différentes UEs et donc cette contribution plus forte d'intervenants du monde socio-économique.

- ❖ **Même si la mention bénéficie du support du pôle de secrétariat (trois agents) de l'Unité de Formation BioSanté partagé avec une autre mention (Ingénierie de la santé) et la troisième année de licence Sciences de la vie, il est mentionné que ces personnels sont majoritairement des contractuels, ce qui provoque un turn-over très important et rend difficile la continuité du service (page 2 - Pilotage de la formation).**

L'équipe de pilotage ne peut que faire ce constat, et le regretter. Elle n'a pas la maîtrise des moyens en terme de ressources humaines.

- ❖ **Le volume en crédits ECTS pour ce public (étudiants de l'UFR Médecine/Pharmacie) n'est pas renseigné (page 2 – organisation pédagogique de la formation).**

Comme pour les étudiants de l'UFR SFA, les étudiants de l'UFR MP valident leur M1 en obtenant 60 ECTS. Ces derniers correspondent à 36 ECTS en équivalence de l'enseignement de base de Médecine ou de Pharmacie et sont complétés par 2 UE obligatoires à 3 ECTS (Inibiotech et Anglais), et par 2 UE à 6 ECTS choisies parmi une liste de 10 UE proposées par l'UFR MP ou parmi les UE proposées aux étudiants de SFA. Un stage d'un mois en laboratoire de recherche permet de valider les 6 ECTS restants.

Master « Ingénierie de la santé »

- ❖ **Il faudrait envisager une vraie spécialisation progressive permettant aux étudiants de changer de parcours entre le S1 et le S2 (page 3 - recommandations).**

Les changements de parcours sont autorisés pour les étudiants qui en feraient la demande mais le cas ne s'est pas présenté durant la période 2018-2022. Une seule étudiante a choisi de changer de parcours entre son M1 (2017-2018, plutôt à coloration Physiologie/ Neurosciences) et son M2 où elle a intégré le parcours BCGP (2018-2019). Il est à noter que plusieurs UEs sont mutualisées entre les 4 parcours et ensuite entre 2 parcours (PPP et Neurosciences, d'une part, et MEI et BCGP d'autre part), ce qui faciliterait des réorientations. L'équipe enseignante est à l'écoute des étudiants qui souhaiteraient une réorientation entre le S1 et le S2 ou entre le M1 et le M2.

## **b) Master mention Ingénierie de la santé**

L'équipe de pilotage du Master « Ingénierie de la santé » remercie les évaluateurs pour le travail d'analyse réalisé au niveau du champ Sciences de la vie, du sport et de la santé et de la mention. Elle a souhaité apporter quelques observations et compléments en réponses à certaines interrogations soulevées dans le rapport spécifique à leur mention.

- ❖ **Généralisation du supplément au diplôme aux 3 parcours de la mention (partie champ de formation page 5 - Finalité des formations)**

Un supplément au diplôme est associé à chacun des parcours de la mention. Dans le cadre du dossier d'autoévaluation de la mention, un seul a été fourni à titre d'exemple (parcours *Génie physiologique, biotechnologique et informatique* (GPHY). Tous les diplômés de chacun des 3 parcours se voient délivrés le supplément au diplôme spécifique du parcours.

❖ **Principaux points faibles et Analyse des perspectives et recommandations - page 3.**

- L'attractivité relevée dans le rapport Hcéres ne portait que sur une année, pas forcément très représentative. Par exemple, pour 2021, nous avons reçu en M1, hors dossiers Campus France, 300 dossiers pour 20 places en ECMPS, 71 dossiers pour 20 places en GCell, et 135 dossiers pour 80 places en GPhy. Si on ajoute les dossiers Campus France (41 en tout), on arrive à un total de 347 places pour 120 étudiants, soit un peu plus de 1/3. Par ailleurs, en M2, ce sont 85 candidats (dont 27 pharmaciens et médecins) majoritairement (80) originaires d'autres universités, qui ont posé candidature pour 10 places. Nous surveillons néanmoins cet indicateur, car la réforme du BUT introduit une forte incertitude sur le parcours GPhy, dont l'attractivité est naturellement limitée par les pré-requis en informatique (de fait, l'attractivité doit être mesurée en incluant celle du parcours Génie bio-informatique de la Licence Sciences du Vivant de l'Université de Poitiers, qui accueille plus des deux tiers de ses étudiants auprès des prépa bio, des IUT et des BTS extérieurs à Poitiers)
- En ce qui concerne la lisibilité du parcours GCell, le problème est largement identifié par l'équipe pédagogique, et une action est en cours pour améliorer à la fois la lisibilité et l'insertion de ce parcours
- La mise en place de l'approche par compétence est notre priorité pour les deux prochaines années.
- Le suivi des étudiants est réalisé depuis de nombreuses années par l'équipe pédagogique. Il a été omis dans le dossier d'auto-évaluation. Nous sommes toujours en contact, en particulier à travers LinkedIn, avec plus de 80% des quelques 2500 diplômés. L'adéquation des postes occupés dans les premières années professionnelles est très bonne par rapport aux métiers visés par les différents parcours. Les hasards de la vie et les opportunités professionnelles conduisent à des parcours très variés, mais majoritairement positionnés dans la sphère de la biologie-santé.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

**Évaluation des coordinations territoriales**

**Évaluation des établissements**

**Évaluation de la recherche**

**Évaluation des écoles doctorales**

**Évaluation des formations**

**Évaluation à l'étranger**



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)